

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ



PRÉAMBULE

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous communiquer le rapport d'activité 2024 de la communauté de communes de Lacq-Orthez rédigé conformément à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales.

Cet article mentionne que « le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus. Le Président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'EPCI. »

Ainsi que les textes en disposent, il appartient aux maires d'en donner communication aux conseils municipaux en séance publique. Les conseillers communautaires de chaque commune se tiennent à votre disposition pour exposer l'activité de notre structure intercommunale.

Ce rapport d'activité détaille les actions de l'année 2024.

A travers la somme de ces réalisations, se dessinent on ne peut plus clairement les grands axes de notre politique communautaire, en lien avec notre projet de territoire.

En plus d'être une photographie de nos actions, ce document est un outil. Car si la vocation première de ce rapport est d'établir un bilan d'activité de notre collectivité, elle est aussi de vous livrer une information factuelle sur son fonctionnement. Ce rapport d'activité vous présente également, en toute transparence, les éléments comptables et budgétaires de l'exercice 2024.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Président,

Patrice LAURENT

SOMMAIRE

PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	5
STRATÉGIE GLOBALE DE RECONVERSION INDUSTRIELLE VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	5
SOUTIEN AUX ENTREPRISES – RÈGLEMENT D'INTERVENTION	6
ANIMATION ÉCONOMIQUE ET ACCUEIL DE JEUNES ENTREPRISES	10
COMMERCE ET ARTISANAT	12
POLITIQUE TOURISTIQUE	14
POLITIQUE FONCIÈRE	17
SOUTIEN À L'AGRICULTURE	19
CONTRIBUTION À LA DYNAMIQUE LOCALE	21
PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	24
DIRECTION ADJOINTE DES ESPACES PUBLICS	24
SERVICE OPÉRATIONNEL DES ESPACES PUBLICS	27
SERVICE ÉCLAIRAGE PUBLIC	29
SERVICE PARC ROUTIER ET MOYENS MATÉRIELS	32
SERVICE PATRIMOINE BÂTI	34
SERVICE URBANISME	36
PÔLE ENVIRONNEMENT	38
GEMAPI	38
ÉNERGIE	41
TRAME VERTE ET BLEUE	43
LES RISQUES TECHNOLOGIQUES ET NATURELS	45
LA GESTION DES DÉCHETS	47
PÔLE ANIMATION DU TERRITOIRE	49
ENFANCE - ENSEIGNEMENT	49
HABITAT	51
MOBILITÉS	53
CULTURE	55
DÉVELOPPEMENT LOCAL	57

PÔLE RESSOURCES	59
FINANCES	59
INFORMATIQUE	65
STATISTIQUE ET INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	66
MARCHÉS PUBLICS / JURIDIQUE	68
PERSONNEL – CHIFFRES CLÉS	69
LA FORMATION	70
CABINET DU PRÉSIDENT	71
COMMUNICATION ET RELATIONS PRESSE	71
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	73
POLITIQUE CONTRACTUELLE	73
ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES	74
CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL	75
RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE	76
VIE ASSOCIATIVE	76

PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Introduction

Le **projet de territoire**, défini en 2021, attend que notre action collective participe à une activité économique durable permettant le développement du territoire, en répondant aux enjeux suivants :

- accompagner le développement et la mutation de l'industrie,
- valoriser les atouts naturels du territoire pour développer le tourisme, maintenir l'agriculture et valoriser la forêt,
- faciliter le maintien et le développement des compétences sur le territoire par la formation initiale et professionnelle,
- favoriser un maillage de services de proximité accessibles à tous,
- développer l'économie circulaire.

Dans la continuité de sa politique foncière, 2024 voit la livraison de la zone de la Passerelle à Orthez et une réponse favorable à l'AAP (Appel à Projet) « sites clés en main France 2030 ».

Le travail préparatoire à l'adoption de notre 1er PLUi cherche à répondre aux enjeux d'accueil d'activités économiques, de préservation des commerces dans les centres-villes et centres-bourgs, de préservation des activités agricoles. Le déploiement du nouveau plan local de randonnée s'affine. Dans la continuité du SRDEII (Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation), la communauté de communes adopte son nouveau règlement d'intervention économique en introduisant des éco-socio-conditions qui visent à soutenir les activités productives, les commerçants et artisans et les activités touristiques.

Le travail engagé, dans le cadre de « sites clés en main France 2030 », pour la plateforme Mourenx-Noguères-Pardies-Bésingrand nous invite à reconsidérer les sujets de fret ferroviaire et de compensation environnementale. Le plan d'action comprend aussi une étude sur la gouvernance des zones industrielles.

STRATÉGIE GLOBALE DE RECONVERSION INDUSTRIELLE VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

TERRITOIRE D'INDUSTRIE LACQ-PAU-TARBES

L'acte 2 du Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes a été signé en septembre 2024, et ce, jusqu'en 2027.

Une nouvelle feuille de route a été validée et de nombreux partenaires engagés dans la démarche visant à aider au financement des projets sur le bassin Lacq-Pau-Tarbes.

ZIBAC

Plusieurs industriels du territoire, sous la coordination du GIP Chemparc, ont formulé en 2023 une réponse à l'AAP de l'État, via l'ADEME, nommé ZIBaC (Zone Industrielle Bas Carbone). L'AAP a surtout l'ambition de financer des études permettant aux entreprises de porter collectivement une trajectoire bas carbone. Ces études couvrent les sujets de l'accès aux énergies bas carbone, à la valorisation et à l'optimisation des ressources, à la valorisation du CO₂ (à l'exclusion de son enfouissement localement), à la gestion de l'eau, à la gestion des infrastructures et à la définition d'une trajectoire bas carbone.

En 2024, Chemparc est effectivement lauréat de cet AAP. Sept comités techniques sont tenus pour recueillir les engagements de toutes les parties prenantes pour conduire 45 études estimées à 7 055 206 € en prévisionnel, financés à 50 % par l'ADEME.

Par une délibération du 25 mars 2024, la CC Lacq-Orthez a souhaité appuyer son soutien à la démarche par un engagement financier de 30 000 € qui a vocation à cofinancer les études transversales et territoriales.

PARTENARIAT AVEC LE GIP CHEMPARC

Le GIP Chemparc reste un partenaire privilégié de la CC Lacq-Orthez qui le finance à hauteur de 80 000 € pour participer au développement industriel du bassin et impulser sa décarbonation.

En 2024, l'équipe Chemparc s'étoffe en accueillant une cheffe de projet ZIBaC.

SITES CLÉS EN MAIN - FRANCE 2030

En décembre 2023, la communauté de communes de Lacq-Orthez a présenté sa candidature afin d'obtenir le label « sites clés en main France 2030 » pour la plateforme industrielle de Mourenx, Noguères, Pardies et Bésingrand. Par courrier en date du 24 avril 2024, la labellisation « sites clés en main France 2030 » a été officialisée auprès de M. le Président de la CC Lacq-Orthez par M. Étienne Guyot, Préfet de région.

Suite à cette labellisation, sous la supervision de Madame la sous-préfète, une visite des plateformes a été organisée le 6 juin 2024 et une feuille de route permettant d'arriver à un site clés en main à l'horizon 2030 a été émise en novembre 2024. La mise en œuvre du plan d'action se déroulera sur plusieurs années, en prenant en compte les sujets de compensation, de ferroviaire, d'aménagement et de gouvernance.

EMPLOI

Dans une perspective de création d'emplois très positive dans les prochaines années, la communauté de communes se doit de participer à la mise en œuvre de bonnes conditions d'attractivité de la main d'œuvre nécessaire, en participant à la mobilisation de l'ensemble des acteurs.

- ← CELLULE OPÉRATIONNELLE EMPLOI: les partenaires de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle ont continué d'échanger en 2024 afin d'anticiper les besoins en recrutement des porteurs de projet.
- ♠ RÉSEAU POUR L'EMPLOI CLE64 PAU/EST BÉARN : la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 vise à améliorer l'accompagnement des demandeurs d'emploi par la mise en place d'un réseau pour l'emploi et par une gouvernance qui associe les EPCI. Dans ce cadre, la communauté de communes a été associée à plusieurs réunions de travail afin que le plan d'actions à présenter au comité local de l'emploi, mis en place début 2025, réponde aux besoins du territoire.

SOUTIEN AUX ENTREPRISES - RÈGLEMENT D'INTERVENTION

Le nouveau règlement d'intervention économique a été voté le 17 juin 2024.

Il se décompose toujours en trois parties :

- aides à l'investissement immobilier des entreprises,
- aides à l'investissement des entreprises artisanales et commerciales,
- aides à l'investissement des acteurs du tourisme.

Il a été validé par la Région dans le cadre d'une convention entre la Région Nouvelle-Aquitaine et la CC Lacq-Orthez, relative à la mise en œuvre du SRDEII et aux aides aux entreprises.

Il intègre désormais des éco-socio conditions, dans la continuité de la feuille de route Néo Terra de la Région. Nos élus ont validé que cet éco-socio-score soit un préalable à l'éligibilité d'un dossier.

Une seule et unique grille d'analyse est valable pour tous les règlements, avec des scores à atteindre qui diffèrent selon les règlements.

Des critères sont propres :

- aux modalités de construction,
- aux sujets environnementaux et déchets,
- en lien avec l'ancrage territorial et la consommation locale,
- à la dimension sociale de l'entreprise ou du projet.

Des niveaux de scores différents sont arrêtés en fonction des règlements.

AIDES À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES OCTROYÉES EN 2024

ENTREPRISE / Commune	Objet	Investissements immobiliers total (€ HT)	Montant subvention délibéré (€)	Date délibération	Eco socio score (>10)*
SARL LABERE (via la SAS LOCAMONDE) - Mourenx	Réhabilitation d'une friche industrielle pour accueillir la SARL LABERE, société en développement	898 548	28 205	25/03/2024	Délibéré avant entrée en vigueur
SARL ICN IMPRIMERIE - Orthez	Réhabilitation et reconfiguration du local liées à l'accroissement de l'activité	536 300	38 567	23/09/2024	Dossier complet avant entrée en vigueur
SA VIGNASSE ET DONNEY - Artix	Extension du bâtiment liée à l'accroissement de l'activité	1 442 668	5 312	18/11/2024	14+5 = 19
EURL AMG (via la SCI PEYRAN) - Orthez	Déménagement et construction d'un nouveau local plus grand sur ZA liés à l'accroissement de l'activité	1 642 410	100 000	13/12/2024	22+13 = 35
L'ATELIER DU SOURIRE 64 (via la SCI VLADAM IMMO) - Orthez	Déménagement et réhabilitation d'un local vacant liés à l'accroissement de l'activité	125 000	11 898	13/12/2024	7+5 = 12
	TOTAUX 2024	4 644 926 €	183 982 €		

^{*} Dans le but d'encourager les investissements durables intégrant notamment les dimensions environnementales et sociétales, seules sont éligibles les entreprises obtenant un éco-score minimal de 6 en éco-conditionnalité sur le projet et 4 en socio-conditionnalité sur les pratiques de l'entreprise.

En 2024, 183 982 € ont été alloués aux investissements d'immobilier d'entreprises éligibles au règlement d'intervention de la CC Lacq-Orthez.

Pour 183 982 € affectés, 4 644 926 € ont été investis dans l'immobilier d'entreprise. Pour 1 € injecté, 25 fois plus sont investis sur les bâtiments.

Le plus souvent, ces bâtiments sont réalisés pour recevoir de nouveaux investissements machines, venant augmenter encore ce rapport et des embauches viennent conforter le développement des activités.

AIDES À L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES ARTISANALES ET COMMERCIALES

ENTREPRISE / Commune	Activité	Type d'aides	Investissem ent total prévu (€ HT)	Montant subvention attribué (€)	Date comité pilotage	Eco socio score (>5)*
AU COIN COSY – Arthez-de-Béarn	Restaurant / épicerie	Investissement	7 805	1 561	01/02/2024	Délibéré avant entrée en vigueur
INSTANT BIEN-ÊTRE ET BEAUTÉ – Arthez-de- Béarn	Institut de beauté	Investissement	18 667	5 600	01/02/2024	Délibéré avant entrée en vigueur
MES PTITS LÉGUMES - Monein	Primeur	Investissement	15 950	2 392	01/02/2024	Délibéré avant entrée en vigueur
PHOTO'NATHON - Monein	Photographe	Investissement	24 043	4 722	01/02/2024	Délibéré avant entrée en vigueur
MON ENDROIT - Monein	Salon de coiffure	Investissement	3 696	739	30/05/2024	Délibéré avant entrée en vigueur
SARL CARRÈRE - Ozenx- Montestrucq	Bâtiment- gros œuvre	Investissement	116 740	9 000	30/05/2024	Délibéré avant entrée en vigueur
HUEC – Lucq-de-Béarn	Boulangerie	Investissement	13 489	2 023	30/05/2024	Délibéré avant entrée en vigueur
ESSENTIEL - Orthez	Institut de beauté	Investissement	45 372	6 000	28/06/2024	Délibéré avant entrée en vigueur
COCO COUPE - Orthez	Salon de toilettage	Investissement	7 174	1 076	28/06/2024	Délibéré avant entrée en vigueur
ATELIER FET ET PATINE - Lahourcade	Métallerie	Investissement	29 300	4 504	25/09/2024	Dossier déposé avant entrée en vigueur
ATELIER FET ET PATINE - Lahourcade	Métallerie	Digitalisation	6 240	1 500	25/09/2024	Dossier déposé avant entrée en vigueur
ATELIER DE CARINE - Orthez	Salon de coiffure	Investissement	67 340	4 500	25/09/2024	2 + 4 = 6
BIKE 321 – Cescau	Location réparation cycles	Investissement	68 999	4 500	25/09/2024	20 + 4 = 24
LA BOUCHERIE DU BON VIVANT - Lacq	Boucherie	Investissement	13 039	2 608	25/09/2024	10 + 3 = 13
LA BOUCHERIE DU BON VIVANT - Lacq	Boucherie	Digitalisation	3 839	1 152	25/09/2024	10 + 3 = 13

ENTREPRISE / Commune	Activité	Type d'aides	Investissem ent total prévu (€ HT)	Montant subvention attribué (€)	Date comité pilotage	Eco socio score (>5)*
CHEZ CACHAU - Argagnon	Bar tabac presse	Investissement	14 159	2 832	16/12/2024	8 + 3 = 11
VALÉRIE POZZO - Orthez	Salon de coiffure	Investissement	21 781	4 356	16/12/2024	2 + 5 = 7
UN MONDE DE PATISSERIE - Orthez	Pâtisserie	Investissement	62 649	6 000	16/12/2024	2 + 4 = 6
LES MICHES MONEINCHONNES - Mourenx	Boulangerie	Investissement	27 968	8 390	16/12/2024	7 + 4 = 11
		TOTAUX 2024	568 250	73 455		

^{*} Dans le but d'encourager les investissements durables intégrant notamment les dimensions environnementales et sociétales, seules sont éligibles les entreprises obtenant un éco-score minimal de 5 sur les pratiques de l'entreprise et du projet objet de la demande pour le règlement d'aides à l'investissement des entreprises artisanales et commerciales.

En 2024, 19 projets d'entreprises commerciales/artisanales ont bénéficié d'une aide de la CC Lacq-Orthez pour des aménagements immobiliers, de l'acquisition de matériel professionnel ou de l'équipement numérique, contre 12 en 2023. L'effort financier de la collectivité a plus que doublé en un an : de 33 254 € en 2023, il s'est élevé à 73 455 € en 2024.

AIDES À L'INVESTISSEMENT DES ACTEURS DU TOURISME

ENTREPRISE / Commune	Activité	Investissem ent total prévu (€ HT)	Montant subvention attribué (€)	Date comité pilotage	Eco socio score (>7)*
Isabelle CHALONY / Lucq-de-Béarn	Création d'1 meublé de tourisme	23 712,87 €	2 371,28 €	11/07/2024	Dossier déposé avant entrée en vigueur
CLOS MAZANGE / Monein	Extension d'une surface d'accueil et de vente	79 359,23 €	5 494 €	17/12/2024	Dossier déposé avant entrée en vigueur
Isabelle PUHARRE / Lanneplaà	Création d'un hébergement touristique dans un moulin	105 787,88 €	10 000 €	17/12/2024	14 + 3 = 17
Jean-Baptiste FERBOS / Orthez	Réhabilitation de 2 ensembles immobilier pour créer 4 meublés de tourisme	126 959,29 €	10 000 €	17/12/2024	Dossier déposé avant entrée en vigueur
	TOTAUX 2024	335 819,27 €	27 865,28 €		

^{*}Dans le but d'encourager les investissements durables intégrant notamment les dimensions environnementales et sociétales, seules sont éligibles les entreprises obtenant un éco-score minimal de 7 sur les pratiques de l'activité et du projet objet de la demande pour le règlement d'aides à l'investissement des acteurs du tourisme.

En 2024, 27 865,28 € € d'aides ont été alloués aux porteurs de projets pour 335 819,27 € d'investissements immobiliers éligibles au règlement d'intervention tourisme de la CC Lacq-Orthez.

ANIMATION ÉCONOMIQUE ET ACCUEIL DE JEUNES ENTREPRISES

LE RÉSEAU DE PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pour rappel, la CC Lacq-Orthez porte un réseau de quatre pépinières d'entreprises : Artix (tête de réseau / généraliste), Arthez-de-Béarn (artisanale), Biron-Orthez (généraliste), Monein (généraliste).

Sa vocation est d'accueillir et d'accompagner prioritairement des jeunes entreprises (moins de cinq ans) et favoriser leur implantation durable sur le territoire.

Animations économiques et accueil de jeunes entreprises

Le service animation et aides aux entreprises, afin de dynamiser et de faire connaître le réseau de pépinières d'entreprises et l'offre de service communautaire en termes d'accueil et de développement d'activités, réalise un programme d'animations au sein des pépinières d'entreprises ouvert à tous, ainsi que des animations / rencontres entre entreprises en pépinières et des actions de prospection.

Conformément à ses missions d'animation, le réseau de pépinières d'entreprises a organisé, sur l'année 2024, un programme d'animations thématiques en collaboration avec les entreprises en pépinières.

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024, 11 animations ont été organisées : 5 à Artix, 3 à Biron, 3 à Monein. Au total, 110 personnes ont participé à l'ensemble de ces évènements, hors intervenants.

- ♠ Des rencontres d'entrepreneurs (3), ouvertes à tous, sont intégrées à ce programme pour permettre aux entreprises locales, en particulier celles en pépinières, de développer leur réseau professionnel. De plus, le réseau Indico, réseau de TPE sur la CC Lacq-Orthez, né fin 2019, joue ce rôle sur le territoire.
- Pes « regards croisés » : organisées en présentiel, ces rencontres permettent de traiter un thème proposé par un ou plusieurs entrepreneurs. Il s'agit de répondre à la problématique identifiée par un participant dans son quotidien d'entrepreneur. En 2024, un « regards croisés » a été organisé avec la présence de six jeunes entreprises.
- Promotion de l'entrepreneuriat au féminin (8 mars 2024): le réseau des pépinières d'entreprises de la CC Lacq-Orthez organise depuis 2018 une animation annuelle dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes.
 - Cette animation du 8 mars 2024, en faveur des femmes qui entreprennent, a réussi à être un véritable moment de partage, d'échanges et de convivialité, rassemblant une trentaine de participants majoritairement des femmes. Se sont succédés les témoignages de femmes à différentes étapes de la création d'entreprise sur le territoire de la CC Lacq-Orthez : porteuses de projets accompagnées par des dispositifs spécifiques, jeunes créatrices en test d'activité et d'autres implantées en pépinières d'entreprises, cheffes d'entreprises plus aguerries dans leur rôle entrepreneurial, mais aussi les présentations des dispositifs dédiés aux femmes entrepreneures.
 - ▶ Des matinées portes ouvertes ont été organisées, du 17 au 21 juin, sur les 4 sites des pépinières et sur 1 site pour le coworking (Artix) afin de faire connaître l'offre de service.

L'accueil en pépinières d'entreprises

• Le suivi des entreprises en pépinières

Au cours de l'année 2024, le réseau de pépinières d'entreprises a accueilli 7 nouvelles jeunes entreprises et 23 rendez-vous de suivi ont été réalisés.

Les entreprises hébergées en pépinières au 31 décembre 2024 :

- 9 entreprises hébergées à la pépinière d'entreprises généraliste à Artix (bureaux + ateliers).
- 1 entreprise hébergée à la pépinière d'entreprises généraliste à Biron (bureaux + ateliers),
- 3 entreprises hébergées à la pépinière d'entreprises généraliste à Monein (bureaux + ateliers),
- o 1 entreprise hébergée à la pépinière d'entreprises artisanale à Arthez-de-Béarn (ateliers équipés de vestiaires et d'un bureau).

14 jeunes entreprises occupent les locaux du réseau de pépinières.

Parmi les dirigeants (y compris cogérants), on compte 10 hommes et 6 femmes.

Pour 2024, les recettes s'élevaient à 146 155,17 € HT de loyers, 22 692,69 € HT de forfaits de charges et services, 8 860,40 € HT de remboursement de charges (fluides), soit un total de 177 708,26 € HT.

L'accueil de porteurs de projet

Le réseau de pépinières d'entreprises est très souvent sollicité soit directement par les porteurs de projet, soit par les partenaires locaux (France Travail, PLIE, Conseil Départemental, Mission Locale) pour recevoir et apporter un premier niveau d'informations sur la création / reprise d'entreprises, ou pour les orienter vers un interlocuteur spécifique technique.

En 2024, 40 personnes ont été orientées vers le réseau de pépinières d'entreprises dont :

- 20 femmes et 20 hommes,
- ♠ 35 porteurs de projet et 5 travailleurs indépendants / entreprises.

Les disponibilités et occupations au 31 décembre 2024

Pépinière	Nombre de bureaux vides	Nombre d'ateliers vides	Taux d'occupation*
Artix	2	1	90,48 %
Arthez-de-Béarn	3 modules « bureau + atelier »		25,01 %
Biron-Orthez	4	1	49,58 %
Monein	4	1	70 %

Le poids des ateliers selon qu'ils soient loués ou non, du fait de leurs surfaces importantes comparées à celles des bureaux, impacte fortement le taux d'occupation global par pépinière (surfaces commercialisées en m²). Exemples opposés de taux d'occupation : Arthez-de-Béarn 25,01 % (3 modules libres) et Monein 70 % (3 ateliers loués sur 4 mais il reste quand même 4 bureaux libres).

Au total sur les 4 pépinières : 1 768,57 m² commercialisés sur 2 571,21 m² commercialisables, soit 68,78 % d'occupation globale.

L'accueil en espace de travail partagé et de coworking

La communauté de communes compte deux espaces de travail partagé et de coworking, un au Pôle I.Étech à Orthez depuis 2013, et un à la pépinière d'entreprises à Artix depuis 2018.

Cette offre de service permet à toute entreprise, salarié, porteur de projet, indépendant, etc. de bénéficier d'un espace professionnel fonctionnel en dehors du domicile et de l'entreprise. Cela peut permettre à un indépendant sans local de recevoir un partenaire ou un client dans un endroit professionnel, à une jeune entreprise de démarrer avec des charges minimisées en n'utilisant le bureau que les jours nécessaires, etc. Cela constitue donc une offre de service complémentaire en termes d'accueil d'entreprises. Parallèlement, cela permet de faire connaître l'offre d'immobilier d'entreprises.

En 2024, 25 personnes ou structures avaient une convention d'utilisation active ; les utilisations sont très variables, de l'utilisation très ponctuelle à l'utilisation régulière.

Cela représente, d'après le logiciel de réservation, 2 192 heures de réservations, soit :

- 80 réservations en salle de réunion à Orthez,
- 148 réservations en bureau individuel à Orthez,
- 29 réservations en bureau partagé à Orthez,
- 31 réservations en salle de réunion à Artix,
- 83 réservations en bureau individuel à Artix.
- 5 réservations en bureau partagé à Artix,

Cette activité a généré une recette de 5 278,36 € HT.

Le test d'activité : l'accueil en coopérative d'activité et d'emploi

Depuis avril 2018, la communauté de communes a souhaité développer son offre de service en termes d'accompagnement à la création d'activité. Elle a conclu à cet effet un partenariat avec la SCIC Pau-Pyrénées, porteuse d'une coopérative d'activité et d'emploi. Cet outil complémentaire permet à des porteurs de projet de pouvoir tester en situation réelle une activité économique avant de se lancer seuls et de façon indépendante. L'objectif pour le territoire : être en capacité de proposer des outils et dispositifs complémentaires pour accompagner au mieux l'initiative entrepreneuriale.

À cet effet, quatre réunions d'informations collectives ont été organisées en 2024.

4 personnes ont été rencontrées (3 femmes et 1 homme) et un comité d'agrément a été organisé en 2024 pour permettre la signature d'un contrat d'appui au projet d'entreprise.

6 personnes ont été suivies au cours de l'année ; un nouveau contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) a été signé, d'une durée de 12 mois.

COMMERCE ET ARTISANAT

SOUTIEN AUX ARTISANS ET COMMERÇANTS

L'accompagnement des commerçants et artisans se traduit notamment par du conseil, de la mise en relation, de l'orientation vers des partenaires économiques locaux et des aides directes. Ce service concerne tous les stades de vie de l'entreprise, de la création à la transmission / cession en passant par le développement ou les situations complexes.

Dans le cadre de son règlement d'intervention en faveur des commerçants et des artisans, la CC Lacq-Orthez a soutenu les **projets d'investissements** de 17 entreprises commerciales et artisanales pour un montant d'aides cumulées de 73 455 €. En contrepartie, les dirigeants ont investi 568 250 € HT dans l'aménagement de leurs locaux, la réfection de leurs façades ou l'acquisition de matériel professionnel.

Les aides octroyées en 2024 et les investissements générés représentent plus du double que sur 2023, année fortement touchée par un ralentissement des projets. En 2024, cette dynamique à la hausse est marquée par une majorité de projets de développement et reprise (12 entreprises), contre une minorité de créations (cinq entreprises).

Le dispositif d'aide à la **transformation numérique** des entreprises, mis en place durant la crise du Covid, a permis de soutenir deux entreprises pour un montant d'aide de 2 652 €. L'objectif est d'inciter les commerçants et artisans à développer leur visibilité numérique et à proposer des services plus en adéquation avec les besoins et usages des consommateurs.

En 2024, suite à un diagnostic quantitatif et qualitatif, un plan d'action a été initié dans le cadre d'une future **Action Collective de Proximité** (ACP) conjointe avec la CC du Béarn des Gaves. Ce dispositif permettra de compléter les interventions de la CC Lacq-Orthez en faveur des commerçants et artisans et d'abonder l'enveloppe budgétaire grâce à une participation de la Région Nouvelle-Aquitaine.

En milieu rural, par le biais de son intérêt communautaire, la communauté de communes de Lacq-Orthez soutient et accompagne les communes dans leurs démarches de **création ou maintien du dernier commerce du village.** Une dizaine d'initiatives locales a été recensée prenant des formes de gouvernance très diverses et nécessitant donc un accompagnement à différents degrés.

ÉVÈNEMENTS À CARACTÈRE COMMERCIAL

La 32ème édition de la **foire de Mourenx** s'est déroulée les 5 et 6 mai 2024 et a accueilli 150 exposants en extérieur et sous chapiteaux individuels. Il s'agit d'un nombre légèrement supérieur à l'édition précédente en raison notamment d'une météo favorable. Les animations, organisées sous le thème des Jeux Olympiques, ont attiré un large public familial, avec la présence d'environ 300 personnes à chaque spectacle / représentation. Les acteurs du MI[X] ont accueilli environ 250 personnes au sein de la cyber-base, de la galerie et des espaces polyvalents du centre culturel. Le service déchets de la CC Lacq-Orthez était représenté sous un stand institutionnel : 75 personnes, soit moitié moins qu'en 2023, ont pu profiter de l'animation avec casques virtuels. 12 associations mourenxoises étaient présentes, ainsi que le service enfance jeunesse de la mairie de Mourenx. Le budget alloué à cet évènement s'est élevé à 88 100 € pour le service commerce et à 12 000 €



pour la communication. Un travail de densification des espaces a été entrepris afin de rendre la manifestation plus attractive. Grâce à des résultats positifs, il sera poursuivi en 2025.

En juillet et en août, deux marchés nocturnes dans le centre-ville d'Orthez étaient prévus en coorganisation avec la municipalité pour un montant de 6 000 € (plus 4 600 € de communication). Les marchés du 5 juillet et du 23 août ont réuni une soixantaine d'exposants (gastronomie, produits du terroir, artisanat, objets de décoration et mode), soit une vingtaine de plus que les années précédentes. Pour l'occasion, certains commerçants sédentaires ont joué le jeu en prolongeant leurs horaires d'ouverture dans la soirée. Le marché a été animé par des concerts et déambulations musicales et jeux pour les enfants.

Les Festimarchés sont maintenant ancrés dans le paysage commercial estival. Cette 5ème édition a atteint son objectif en animant les marchés hebdomadaires du territoire en pleine saison touristique. Le budget de 18 500 € a permis d'organiser 28 concerts et temps festifs sur les marchés hebdomadaires des sept communes suivantes : Mourenx, Artix, Orthez, Puyoô, Arthez-de-Béarn, Monein et Lucq-de-Béarn.



Près de 5 000 visiteurs se sont déplacés à la foire d'Artix qui s'est tenue les 12 et 13 octobre 2024. Environ 70 exposants ont investi les rues du cœur de ville (soit 450 m de stands) et 26 ont été installés sous chapiteaux, majoritairement des artisans d'art. Trois associations artisiennes, l'Office de commerce et d'artisanat du bassin de Lacq, le point jeune de la ville d'Artix et le Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau, étaient également présents. Créée en 2023, la Street Food a été reconduite, rassemblant les stands de restauration en une même rue. La météo clémente et l'ambiance festive et conviviale ont contribué à la réussite de cette édition. Le budget pour cette foire s'est élevé à 24 850 € pour le service commerce et 4 200 € de communication.



Les centres-villes de Mourenx et d'Artix ont accueilli les animations de Noël de la communauté de

communes du 14 au 22 décembre. À Mourenx, dans un souci de mutualisation et de coordination, la CC Lacq-Orthez et la mairie se sont associées pour organiser un programme commun. Le 14 décembre, le public a pu profiter d'animations sur le marché, suivies d'un défilé, de jeux et de concerts à proximité de la fête foraine. Un spectacle son et lumière a illuminé le parvis du MI[X] le soir du 20 décembre, agrémenté de performances d'artistes magiciens et musiciens. À Artix, en raison de prévisions météorologiques défavorables, le marché de Noël des 21 et 22 décembre a dû être relocalisé en urgence à la salle polyvalente. Malgré les nombreuses



contraintes, la fête foraine a pu être maintenue et le spectacle son et lumière, décalé au 4 janvier 2025. 26 artisans et 3 associations ont exposé leurs produits et ont exprimé leur satisfaction quant à ce repli et à la fréquentation du public. Le spectacle a connu un franc succès (400 places assises occupées et rue bondée) grâce notamment au mapping réalisé par un nouveau prestataire sur la façade de l'église. Le budget total s'élève à 48 000 € pour le service commerce.

POLITIQUE TOURISTIQUE

AIDES À LA QUALITÉ DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

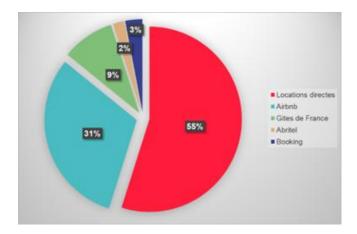
En écho à sa stratégie tourisme qui vise une amélioration de la qualité de l'offre touristique sur le territoire, la communauté de communes dispose d'un règlement d'intervention qui lui permet de soutenir les acteurs du tourisme dans leur demande d'obtention de classements, de labels de qualité ou d'écolabels.

En 2024, 21 hébergements ont été éligibles au dispositif pour un montant d'aides de 3 305,76 €.

Les labels soutenus sont majoritairement des classements de meublés 3 étoiles (8), puis des chambres d'hôtes références (5), des meublés 2 étoiles (4), des meublés 4 étoiles (3) et 1 écolabel.

COLLECTE 2024 DE LA TAXE DE SÉJOUR (TS) SUR LES NUITÉES 2023

Le montant total collecté est de 68 320,63 € pour 103 588 nuitées, soit + 18 % / 2022.



Répartition du total collecté : 55 % en direct

(34 678,53 €) et 45 % par les opérateurs numériques (33 642,10 €).

215 hébergements pour 1 778 lits: 8 hôtels, 6 campings, 159 meublés de tourisme, 39 chambres d'hôtes et 13 auberges collectives.

Top 3 des communes en nuitées : Orthez 21 886, Biron 12 730 et Monein 11 834. 5 636,40 € ont été versés au Département au titre de la taxe additionnelle (10 %).

PROMOTION DU TOURISME - OFFICE DE TOURISME CŒUR DE BÉARN

Par délibération en date du 10 décembre 2022, la CC Lacq-Orthez a approuvé la signature de la convention de partenariat et d'objectifs qui court du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025. La CC Lacq-Orthez lui délègue les missions touristiques d'accueil, d'information, de promotion et de commercialisation. Pour l'année 2024, une subvention de 384 489,44 € lui a été attribuée ainsi que le reversement d'une partie de la taxe de séjour (58 510,56 €).

La CC Lacq-Orthez a financé en investissement quatre bornes d'informations touristiques : Monein, Arthez-de-Béarn, Mourenx et Orthez. Coût de fonctionnement 2024 : 5 760 €.

6 comités de direction se sont tenus en 2024 : 7 février (budget 2024), 13 mars, 29 mai, 2 octobre (classement), 26 novembre (DOB 2025), 19 décembre (budget 2025).

Nouvelle demande de classement en catégorie 2 : conseil 18 novembre 2024, arrêté de classement du 03 janvier 2025 pour cinq ans.

PARTICIPATION À L'AGENCE D'ATTRACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE (AADT)

L'AADT 64 assure la promotion du Béarn et du Pays basque et participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du schéma touristique départemental. La participation 2024 à l'AADT s'est élevée à 9 302,85 €.

GESTION DE LA BASE DE LOISIRS ORTHEZ-BIRON

Bilan de la saison 2024

La baignade sur la plage a été surveillée du 5 juillet au 31 août tous les jours de 11h à 19h.

Fréquentation : 20 355 personnes pour une recette de 50 008,50 € (+ 19 % par rapport à 2023). 14 centres de loisirs hors du territoire sont venus sur la plage (9 l'an passé), soit 333 enfants avec 134 accompagnants.

Le label handiplage a permis l'accueil de 241 personnes à mobilité réduite (61 en 2023).

Frais de fonctionnement

104 922,94 € HT pour des fournitures d'entretien et de petits équipements, contrats, maintenance, entretien du site, assurances, locations, fournitures plage, contrôle de l'eau, entretien du plan d'eau, etc.

Investissements réalisés

40 859,13 € HT pour des armoires électriques, équipements vélos, tire à l'eau, petits équipements, etc.

Loyers

23 888,18 € sont facturés au titre des loyers dus par le club de ski nautique, la buvette de la plage, Topwatt, le club de tir à l'Arc, Rythm'o lac, la Gaule Orthézienne et le Louisabella.

Animations base de loisirs

- Fête du Lac 8 juin 2024 : Olympiades (33 équipes, plus de 120 participants), activités grand public (pédalos, premiers secours, tir à l'arc, jeux gonflables et en bois, paintball, bubblefoot, escalade, mini parcours accrobranche, trampolines, poneys, vélos électriques, gyropodes, petits chevaux à pédales, babyski, animation musicale, tyrolienne), marché de producteurs (731 assiettes vendues et 850 bols de frites), feu d'artifice. Fréquentation : plus de 7 000 personnes. Budget : 14 068,48 € HT.
- Animation CPIE 23 août: observation chauve-souris et papillons de nuit, 16 participants.
- Accueil d'animations: Espaces jeunes Orthez / Centre socio-culturel Orthez, Foulées Fébus, Sandball, Handispoir, UNSS, ONCK, Salies Carp'64, Sport adapté, Pompiers, Sud-ouest relaxation, Pau sud aquapalmes, Agrivision, comité de volley des écoles élémentaires...

PLAN LOCAL DE RANDONNÉES

Budget de fonctionnement 2024 : 122 923,45 € / 60 chemins de randonnées sur environ 650 km.

Entretien du PLR

- Entretien des chemins (fauchage manuel et mécanique, balisage) : 97 397,04 €.
- Petits travaux, fournitures et équipements : 17 807,20 €.

Animations scolaires: aucune animation scolaire en 2024.

Journée rando 2024

La 17^{ème} journée des « Randonnées entre gave et coteaux » a eu lieu le dimanche 29 septembre à Maslacq, en partenariat avec la commune et les associations de marcheurs du territoire (Mourenx Évasion, les Randonneurs de Maslacq, la section « Marche » du Foyer des Soarns).

80 bénévoles mobilisés ; 862 randonneurs, 2ème record après Monein (1106 en 2022).

Budget : service tourisme (organisation) 3 903,21 € et communication 2 920,80 €.

Labellisation FFRP (Fédération française de la randonnée pédestre)

Convention 2019-2023. Non renouvelée en 2024, attente du nouveau PLR révisé.

Boucles labellisées : 2 Orthez médiéval, 43 Sallespisse, 7 Monein, 15 Doazon, 28 Monein Laring, 30 Cuqueron, 35 Mesplède, 36 Abos, 37 Vielleségure, 46 Lanneplaà, 49 Crêtes Puyoô-Ramous, 51 Saint-Girons-en-Béarn.

Animations grand public

- 4 géocaches : Monein (Castérasse), Arthez-de-Béarn (fontaine des Cagots), Orthez (Laqueyre), Parbayse.
- 6 sentiers d'interprétation : Monein, Lendresse, Mourenx, Orthez médiéval, Le Laring à Monein et Labastide-Cézéracq.
- 3 parcours Terra aventura: Orthez 3 103, Monein 2 954 et Mourenx 3 261. Fréquentation
 9 318 personnes. Budget 2024: 3 816 €.
- ₱ 19 juillet à Lucq-de-Béarn : rando commentée par le CPIE, 8 participants.

Investissements 2024 / Révision du PLR

Le 25 mars 2024, le conseil communautaire a approuvé le projet de révision du PLR.

Étapes du projet : remise du DCE par le cabinet Ectaur le 11 juin, consultation lancée du 21 juin au 24 juillet, ouverture des plis le 25 juillet, attribution des marchés bureau du 7 octobre, notification 25 octobre, réunion de lancement 19 novembre.

Marchés:

• lot 1 - travaux et pose de la signalétique : Laruns aventure 124 235 € HT,

lot 2 - signalétique : SPN 57 193,50 € HT,

• lot 3 - équipements : Laruns aventure 64 070 € HT,

o Total: 245 498,50 € HT.

SCHÉMA D'ACCUEIL DES CAMPING-CARS

La CC Lacq-Orthez a lancé une consultation afin de retenir un cabinet d'étude du 13 décembre 2023 au 17 janvier 2024. 4 offres ont été reçues. Le marché a été attribué au cabinet FI Conseils (25 740 €) le 16 février 2024 et notifié le 4 mars 2024.

Deux phases d'études :

- ranche ferme : diagnostic et conception d'un schéma d'accueil (typologie d'aires, localisation, estimatif budgétaire, mode de gestion, entretien, etc.).
- tranche optionnelle : réalisation du DCE, assistance pour la passation des contrats de travaux ACT, direction de l'exécution des travaux DET, assistance aux opérations de réception AOR.

Comités de pilotage : 22 avril, 10 juillet, 30 septembre et 5 décembre 2024.

POLITIQUE FONCIÈRE

BOURSE AUX LOCAUX

Depuis 2014, la CC Lacq-Orthez a développé, sur son site internet, un outil d'offres immobilières et foncières à vocation économique. Cet outil est conçu pour informer au mieux les porteurs de projets économiques des opportunités à saisir sur le territoire, que ce soit pour l'acquisition d'un bien ou pour la location (terrains, bâti, commerce, etc.). L'outil ne se substitue pas aux agences immobilières et aux offres des offices notariaux. Un partenariat est proposé entre la CC Lacq-Orthez et les différents annonceurs professionnels ou particuliers. L'annonce est publiée gratuitement sur le site de la communauté de communes, en contrepartie, le contributeur s'engage à tenir informée la CC Lacq-Orthez en cas de vente ou de location du bien. Ce partenariat est formalisé par la signature d'une charte d'engagement.

Ainsi, la CC Lacq-Orthez facilite l'implantation des porteurs de projets sur son territoire. Depuis l'ouverture du service, plus de 280 offres ont été publiées. À ce jour, 85 annonces sont actives sur le site.

ACQUISITIONS / VENTES

La somme totale allouée aux transactions foncières en 2024, hors budgets annexes, s'élève à 182 841,20 € HT en recettes.

En intégrant les budgets annexes des zones d'activité, le montant total des recettes liées aux ventes s'élève à 321 385,20 € HT.

Pour l'année 2024, la CC Lacq-Orthez a cédé :

- le lot 7 de la maison de santé d'Artix au Docteur Marlien pour un montant de 101 191,20 € HT;
- une parcelle zone Louis à Orthez à la CSI AMETZ ENIA pour un montant de 81 650 € HT ;
- le lot 35 zone EUROLACQ 2 à Labastide-Monréjeau à la SCI BESOAK ZABALIK pour un montant de 60 396 € HT;
- lot 3B Zone EUROLACQ 2 à Labastide-Monréjeau à la SCI VAL d'ASPE pour un montant de 78 148,00 € HT.

OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE

Orthez : zone de la Passerelle

En 2017, l'établissement public foncier local (EPFL) Béarn Pyrénées a acquis pour le compte de la CC Lacq-Orthez l'ensemble immobilier Saïca, ancienne papeterie des Gaves pour un montant de 500 000 €. L'ensemble des bâtiments du site, d'une superficie totale de 11ha 23a 85ca, a été démoli.

La passerelle a été réhabilitée en 2021-2022. Le permis d'aménager de la zone d'activité a été obtenu en juin 2021 et les entreprises de travaux ont été notifiées en décembre 2022 pour un aménagement de 2ha et une requalification des 9ha restants).

L'année 2023 a été consacrée à la réalisation de ces travaux sur le site. L'accent a été mis sur la gestion des espèces florales exotiques envahissantes qui ont pu être contenues et remplacées par des essences locales.

L'ensemble du site a été acquis auprès de l'EPFL pour un montant de 1 652 317 € et le lot 7 a été vendu au Centre hospitalier des Pyrénées pour un montant de 304 313 €.

La zone a été inaugurée en septembre 2024, la première partie de l'année a été consacrée à la finalisation de la viabilisation de la zone d'activité, à l'implantation de l'aire de jeux et aux dernières plantations.

Le montant global des dépenses s'élève à 7 380 254 € HT qui se répartissent ainsi :

foncier (acquisition, démolition) : 2 718 000 €,
 études, prestations intellectuelles : 645 534 €,

restauration de la passerelle : 1 086 720 €,

travaux rive gauche : 2 930 000 €.

Cette opération a bénéficié des subventions suivantes :

Leader: 193 041 €,

État (DETR, DSIL): 535 129 €,

État (Fonds vert France Nation Verte): 241 232 €,

Région Nouvelle-Aquitaine : 950 000 €,

Compartement des Pyrénées-Atlantiques : 950 000 €,

Fonds friche Etablissement public foncier local: 891 000 €.

Le reste à charge pour la collectivité est de 2 985 914€ HT, déduction faite des recettes attendues lors de la vente des terrains.

Artix : giratoire d'accès à la zone Eurolacq 2

En 2024, les travaux permettant la réalisation d'un giratoire d'accès à la zone d'activité Eurolacq 2 ont débuté. Le montant prévisionnel des travaux est de 851 977€ HT, cofinancés par la CC Lacq-Orthez (329 419 € HT), la société Prolacq (439 225 € HT) et le Département 64 (100 000 €). Livraison prévue en mars 2025.

LES BÂTIMENTS À VOCATION ÉCONOMIQUE

La CC Lacq-Orthez est propriétaire de 18 bâtiments d'activité (hors pépinières) qui sont occupés par 65 locataires. Le montant total des loyers perçus (y compris le crématorium) charges comprises s'est élevé à 1 144 451,88 € HT en 2024.

Le crématorium Lacq-Orthez

La CC Lacq-Orthez a confié par contrat de délégation de service public d'une durée de 27 ans, à compter du 28 décembre 2017, le financement, la conception, la construction et l'exploitation (entretien et maintenance de l'établissement et des installations techniques) d'un crématorium sur la commune de Labastide-Monréjeau à la société COMPAGNIE FUNÉRAIRE DU BÉARN (CFB).

Il y a deux niveaux de redevances perçues par la collectivité :

- fixe de 5 000 € HT / an,
- annuel de 1,5 % du chiffre d'affaires, soit la somme de de 9 476,16 € HT pour 2024.

Conformément à l'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales, le délégataire a remis à l'autorité délégante, la CC Lacq-Orthez, un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données techniques et financières s'y rapportant.

D'un point de vue financier, le crématorium termine en 2024 en excédent. Le chiffre d'affaires en 2024 a été de 647 315 €. Le bénéfice pour l'année 2024 est de 112 464 €. La qualité du service et le respect des objectifs sont bons.

SOUTIEN À L'AGRICULTURE

LES MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS

Depuis 2011, la communauté de communes de Lacq (devenue ensuite Lacq-Orthez) s'est associée à la Chambre d'agriculture pour proposer des Marchés des Producteurs de Pays (MPP) en partenariat avec les communes du territoire.

Au cours des six marchés de type festif organisés sur le territoire de la communauté de communes, les visiteurs peuvent acheter des assiettes proposées par les producteurs et les déguster sur place dans une ambiance animée par un groupe musical.

Intérêt collectif des MPP

- La mise en place de ces marchés est un atout pour les producteurs. Les avantages sont multiples : valorisation de la production, du savoir-faire, réalisation d'un complément de revenu non négligeable pour nombre de producteurs et se faire connaître.
- Pour le consommateur, cela représente la promesse d'une offre large de produits locaux, de qualité et de saison. Les marchés de producteurs de Pays sont une réponse aux nouvelles attentes de consommation (proximité, qualité, sécurité, etc.) et proposent un moment de convivialité au cœur des villages.

 Ces manifestations permettent de renforcer le lien entre les producteurs et les consommateurs grâce aux circuits courts.

La saison 2024 en quelques chiffres :

49 producteurs différents ont participé aux marchés du territoire

Communes	Lieux	Date	Nbre total d'assiettes vendues	Nbre total Frites et accompagne- ments vendus	Nbre de Producteurs
Biron-Orthez- Castétis (<i>Repli</i>)	Base de Loisirs	8 juin	731	850	19
Lucq-de-Béarn	Place de l'Église	28 juin	395	100	12
Mourenx (<i>Repli</i>)	Salle des Ponts Jumeaux au bourg	11 juillet	378	100	14
Monein	Place Henri Lacabanne	24 juillet	910	640	19
Orthez	Place d'Armes	8 août	1583	1370	27
Arthez-de-Béarn	Place du Palais	6 sept	Marché annu préfectoral (ale		me par arrêté

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Le Pays de Béarn a porté la mise en place d'un projet alimentaire territorial sur l'ensemble des huit intercommunalités de son territoire ; il a été labellisé par le ministère de l'Agriculture le 8 février 2023 pour trois années (2023-2026). Ce projet s'inscrit dans le cadre des objectifs nationaux prévus dans le Programme National de l'Alimentation (PNA). C'est une démarche coconstruite qui vise à rassembler tous les acteurs de l'alimentation pour travailler ensemble à la création d'un système alimentaire plus durable, plus local et équilibré. C'est un cadre qui permet de prendre en compte les différents enjeux : sociaux, environnementaux, économiques et de santé.

Dans ce cadre, 4 objectifs stratégiques ont été identifiés. Ils se déclinent en 8 actions qui seront déployées dans la période 2023-2026 :

- Préserver le foncier, favoriser l'installation et aller vers une agriculture nourricière :
 - o mise en place d'un groupe de travail foncier transmissions,
 - o construction d'une stratégie foncière collective à l'échelle du Béarn.
- Développer la transformation et consolider la distribution de produits locaux, en circuits courts :
 - o relier les initiatives, travailler sur la chaine de valeurs, soutenir la diversification : cellule de veille économique,
 - o soutien stratégique au développement de la transformation locale.
- Garantir l'accessibilité à une alimentation saine et durable pour tous :
 - o favoriser une restauration collective de proximité et de qualité,
 - o déploiement d'un programme de sensibilisation et de lutte contre le gaspillage.
- Valoriser le terroir et le patrimoine culinaire :
 - o préfiguration d'un conseil local de l'alimentation,
 - o création d'outils de communication et de promotion des productions locales et de la gastronomie béarnaise.

CONTRIBUTION À LA DYNAMIQUE LOCALE

PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES STRUCTURES

Au-delà des questions d'investissement, la CC Lacq-Orthez a soutenu, en 2024, de nombreuses initiatives dans le domaine économique et de l'insertion par l'activité économique mais également des associations, organisations et structures qui travaillent au quotidien au développement du territoire.

Le montant total attribué en 2024 par le pôle développement économique s'est élevé à **1 297 937,29 €**, soit **652 181,29 €** pour les cotisations et participations financières statutaires à divers organismes et **645 756 €** pour les subventions aux associations et autres structures (cf. détail ci-après).

Cotisations et participations financières statutaires

NOM DE LA STRUCTURE	CHAMP D'ACTION / BUT STATUTAIRE	MONTANTS OCTROYÉS
ADT (Agence départementale Tourisme) 64 Béarn Pays basque	Participe à l'élaboration et assure la mise en œuvre du Schéma touristique départemental défini par le CD 64	9 302,85 €
OFFICE DE TOURISME CŒUR DE BÉARN	Assure des missions touristiques d'accueil, d'information, de promotion et de commercialisation	384 489,44 €
CLUSTER TOURISME BÉARN	Structure fédératrice des acteurs du tourisme visant à créer une synergie propice au développement des entreprises locales.	200 €
Compte FAIRE - Mission Locale	Dispositif mis en œuvre pour aider les jeunes échappant au FAJ (fonds d'aide aux jeunes en difficulté)	11 189 €
CHEMPARC (GIP)	Animation de l'écosystème industriel existant et promotion du territoire en vue d'implantation de nouvelles industries sur le bassin de Lacq	80 000 €
GRAPE	Grand réseau néo-aquitain des pépinières d'entreprises	800€
SYNDICAT MIXTE AÉROPORT PAU- PYRÉNÉES	Gestion de l'aéroport Pau-Pyrénées	166 200 €
	TOTAL	652 181,29 €

Subventions aux associations et autres structures

NOM DE LA STRUCTURE	CHAMP D'ACTION / BUT STATUTAIRE	MONTANTS OCTROYÉS		
Développement économique : volet Animation économique				
INITIATIVE BÉARN	Favoriser l'initiative créatrice d'emploi par la création et la reprise d'entreprises artisanales et commerciales (octroi d'aide financière sans intérêts, ni garantie, ni caution - Accompagnement du projet par un suivi et un parrainage).	6 000 €		
LACQ ODYSSÉE, CCSTI des PA et des Landes	Développer la culture scientifique, technique et industrielle dans les Pyrénées-Atlantiques et les Landes.	61 000 €		
LACQ PLUS	Promouvoir l'emploi et les compétences sur l'ensemble du bassin de Lacq ; développer et améliorer les relations entre les différents intervenants en vue de favoriser le développement du bassin de Lacq.	14 800 €		
ORGANISATIONS SYNDICALES du bassin de Lacq :	Subvention destinée aux trois organisations syndicales dont le siège est fixé à la Maison de Pays de Mourenx. Elle permet	<u>12 825</u> €		
- CGT	la défense des salariés en organisant des permanences juridiques et la diffusion d'informations et de tracts ainsi	4 275		
- CFDT	que des formations en direction des élus et nouveaux	4 275		
- FO	adhérents.	4 275		
RÉSEAU ENTREPRENDRE ADOUR	Favoriser la création et la préservation d'emplois par la promotion et le soutien de l'entrepreneuriat dans sa zone de rayonnement.	1 500 €		
SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) PAU PYRÉNÉES - Réseau pépinières	Partenaire du réseau des pépinières d'entreprises pour la mise en place d'un maillon complémentaire dans la chaine de la création d'activité. Convention de partenariat CC Lacq-Orthez (Pépinières) // test d'activité ante-création.	1 030 €		
	TOTAL volet Animation économique	97 155 €		

Développement économique : volet Insertion économique				
A TOUT SERVICE	Promouvoir l'accueil et l'accompagnement des personnes en difficulté socio-professionnelle, initier toute mesures de nature à favoriser la mobilisation des personnes, leur formation et la pérennisation des emplois proposés, créer toute activité contribuant à développer les services envers particuliers ou entreprises, de façon à pourvoir à la demande ou aux besoins repérés.	16 000 €		
CENTRE SOCIAL LO SOLAN :		<u>31 700</u> €		
- Lutte contre l'illettrisme Itinérance Artix / Arthez-de- Béarn	Mener des actions en faveur de l'insertion dans la vie professionnelle et des activités à caractère éducatif et de	8 629		
- Espace Bien-Être Solidaire	formation.	2 071		
- Auto-école sociale Code et conduite	··	21 000		

Développ	Développement économique : volet Insertion économique			
ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE DES PA - Accélérateur d'insertion / E2C 64	Organisme de formation visant à l'insertion sociale et professionnelle durable des jeunes éloignés de l'emploi, âgés de 16 à 25 ans.	8 000 €		
MISSION LOCALE JEUNES des territoires de Mourenx-Oloron- Orthez	Favoriser l'insertion professionnelle et sociale des 16 - 25 ans, contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique locale d'insertion.	208 402 €		
TRANSITION - PLIE OUEST BÉARN		<u>151 796</u> €		
 Soutien aux actions qui comprennent entre autres la gestion du PLIE, plateforme mobilité, clause insertion sociale, et soutien RTHTPE 	Animer et gérer diverses missions visant à contribuer à l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation ou en voie d'exclusion du marché du travail ainsi que toutes actions favorisant le développement locale, l'économie solidaire et l'emploi sur le territoire Ouest Béarn.	137 185		
- Pérennisation poste agent d'entretien	reconstruction e solution e servicing	14 611		
	TOTAL volet Insertion économique	415 898 €		

Commerce / Artisanat						
ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique)	Favoriser l'insertion économique des publics fragiles - Microcrédit accompagné aux projets de création / développement de micro-entreprises et d'accès à l'emploi	7 500 €				
OFFICE DE COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DU BASSIN DE LACQ	Promouvoir le tissu commercial et artisanal, animer et dynamiser le tissu commercial et artisanal	55 000 €				
OFFICE DE COMMERCE ET DE L'ARTISANAT D'ORTHEZ	Développer et promouvoir des actions de promotion commerciale, favoriser le développement et l'expansion du commerce	55 000 €				
	TOTAL Commerce / Artisanat	117 500 €				

Foncier / Agriculture					
COMICE AGRICOLE DE LAGOR	Présenter des animaux lors de foires ou salons, organiser des voyages d'études avec visites de fermes ou sociétés agroalimentaires.	1 500 €			
IFOCAP ADOUR	1 500 €				
COLLECTIF FERMIER 64	Promouvoir et développer la production fermière en circuit court dans les Pyrénées-Atlantiques.	1 259 €			
MANGEZ BÉARNAIS	Offrir aux producteurs et aux professionnels de l'alimentation une solution commerciale et logistique qui facilite l'approvisionnement en circuits courts dans tout le Béarn.	3 974 €			
POUSS'EN BÉARN SCIC PAU PYRÉNÉES	Dispositif d'accompagnement en espace test agricole.	1 970 €			
	TOTAL Foncier / Agriculture	10 203 €			

Tourisme (*OT dans participations statutaires)				
Association La route des vins du Organiser portes ouvertes, concerts à Lacommande, animations à la Commanderie				
	TOTAL Tourisme	5 000 €		

L'année 2024 est marquée par l'arrêt du soutien à Avenia pour contester le projet d'enfouissement du CO₂ dans les réservoirs souterrains du bassin de Lacq soutenu par ce pôle de compétitivité.

PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Introduction

En matière de gestion, 2024 peut être qualifiée comme une année courante avec son lot habituel de dégâts intempéries, qui au vu des prévisions climatiques à grande échelle, devraient cycliquement perdurer et s'accentuer. Aussi, la ligne budgétaire sera probablement à consolider dans les années à venir.

Dans les dossiers singuliers et structurants, il nous faut relever :

- ▶ Le PLUi: l'élaboration du PLUi, document stratégique de la collectivité, suit son cours avec notamment au cours du premier trimestre 2024, le débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD), la rédaction des pièces règlementaires, du dossier de dérogation (territoire sans SCOT), la tenue des rencontres communales, l'ensemble en vue de préparer l'arrêt du PLUi. L'élaboration du PLUi se poursuit en parallèle et en compatibilité avec les renouvellements des documents PLH et PCAET.
- ← transfert de compétence eau/assainissement: la CC Lacq-Orthez n'ayant pas souhaité
 prendre cette compétence en 2020, la loi NOTRe obligeait la réalisation de ce transfert au 1^{er}
 janvier 2026. Le cahier des charges a été rédigé en interne pour une attribution de marché
 d'accompagnement à ce transfert au groupement COGITE / HEA au dernier trimestre 2024.

DIRECTION ADJOINTE DES ESPACES PUBLICS

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Le PPI 2020-2026 du pôle aménagement, confirmé au vote du budget 2024, prévoit un budget annuel de 2,55 M€ TTC consacré à la pérennisation du patrimoine des voiries de la CC Lacq-Orthez (1 365 km de voies communales ; 220 km de voies départementales en agglomération) : 2,1 M€ pour les chaussées, 300 k€ pour les trottoirs, 150 k€ pour les ouvrages d'art.

Par ailleurs, un ensemble d'opérations individualisées a été réalisé en 2024 qui a généré un budget 2024 important avec un très haut niveau de consommation (98,96 %):

en investissement : 7 090 328 € TTC,en fonctionnement : 1 398 686 € TTC.

Le montant global exécuté en matière de travaux comprend 1,8 M€ de projets d'aménagements. Pour l'ensemble des communes, les travaux d'aménagements de voirie et d'espaces publics ont porté sur les opérations suivantes :

	BIRON	Carrefour Route de Brassalay et chemin de la Teulère	. 121 000 €
C	CASTÉIDE CAMI	Requalification du parking et des abords de l'école	. 144 300 €
	CARDESSE tranche 2	Sécurisation de la traversée du bourg	. 609 204 €
r	MOURENX	Avenue Pierre Angot	. 453 400 €
C	ORTHEZ STE SUZANNE	Aménagement du chemin Pourtaou	. 50 000 €
	ORTHEZ	Rue des Jacobins	. 705 000 €
	ORTHEZ	Réfection des trottoirs entrée RD817 Route de Bayonne	. 78 295 €
	PARDIESAr	ménagement des voies Camous et du stade	. 463 642 €

ARTIX Pilotage et suivi de la création d'un Giratoire sur bretelle autoroute / EUROLACQ 2 : Budget porté par le pôle Développement économique (958 149,79 € TTC).

RECETTES ATTENDUES

Les recettes pour l'ensemble des travaux proviennent du Conseil Départemental pour les opérations au titre de travaux sur routes départementales (ADTRD) et la participation des communes pour le volet qualitatif et pluvial des projets réalisés. Elles s'établissent en 2024 à 386 849,17 € TTC.

Il est à noter qu'en juin 2024 le Département a mis fin à l'aide au tiers, notamment en matière de voirie communale, ce qui engendre une perte de recettes de 180 k€/an.

ACTIVITÉS DU BUREAU D'ÉTUDES DE LA DIRECTION ADJOINTE DES ESPACES PUBLICS

Le bureau d'études est un service support de conception et d'ingénierie technique au service du pôle aménagement. Il est composé de deux agents, un technicien titulaire de catégorie B à temps complet, d'un second agent contractuel de catégorie B à temps complet (diplôme d'ingénieur paysagiste).

Les missions du bureau d'études

- Réaliser les études de conception des espaces publics (voirie, éclairage public et espaces verts) sur l'ensemble du territoire de la CC Lacq-Orthez,
- Concevoir les pièces techniques et graphiques des projets d'aménagement,
- Assurer la mise à jour et le classement des données et récolements (SIG),
- Produire des études pour le compte des communes de la CC Lacq-Orthez dans le cadre du service commun.
- Animer chaque mois « L'instant projets », une revue des projets conduits par la CC Lacq-Orthez réunissant tous les métiers de l'espace public : chaussées, VRD, éclairage, exploitation, végétal.

Les études 2024

Le bureau d'études a réalisé 25 études majeures d'espaces publics sur l'année 2024 pour un portefeuille d'affaires conduites s'élevant à 2 483 229 € TTC.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Le programme de pérennisation comprend une diversification des techniques employées : Grave Emulsion (GE), Béton Bitumineux à Froid (BBF), Enduits Superficiels d'Usure (ESU), Béton Bitumineux Semi-Grenu (BBSG 0/10 ou 0/6), Grave Non Traitée (GNT), travaux externalisés.

84 tronçons de voies ont été retenus, 36 km de voies traitées, 157,100 m² de superficie traitée sur 46 communes concernées :

Secteur	Nombre de communes Concernées par des travaux	Nombre de voies	Linéaire (km)	Superficie (m²)	MONTANT ESTIMÉ
CENTRE	15	31	17	59 318	1 036 382 €
EST	17	18	4	32 657	716285 €
OUEST	14	35	14	65 125	1 030 860 €
Total général	46	84	36	157 100	2 783 527 €

ÉLABORATION D'UN DIAGNOSTIC ROUTIER

Il a été décidé en cours d'année de renouveler le diagnostic routier du patrimoine des voies communautaires, le précédent datant de la période 2011-2013. Lors du BS 2024, une ligne de crédits a été octroyée pour renouveler ce diagnostic. Il s'agit de disposer d'informations objectives actualisées relatives aux chaussées et aux éléments constitutifs de tout ou partie du réseau (chaussées, trottoirs, dépendances, équipements de signalisation...). Après consultation, l'offre de la société SOGEFI a été retenue pour un montant de 85 860 € TTC. Les analyses seront livrées mi 2025.

SENSIBILISATION À LA SIGNALISATION DE CHANTIER ET AUX RISQUES ROUTIERS

La communauté de communes de Lacq-Orthez et l'OPPBTP (L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics) ont convié les entreprises partenaires travaillant pour le compte de la communauté de communes, ou œuvrant sur les voies sous gestion communautaire, à une réunion d'information et de prévention le 25 juin 2024 sur le thème : LA SIGNALISATION DE NOS CHANTIERS ET LE RISQUE ROUTIER. Cette séance d'information était particulièrement destinée à l'encadrement de chantier : conducteur, chargé d'affaires, chef de chantiers, bureau d'étude, mais aussi aux concepteurs et surveillants de travaux de la maîtrise d'ouvrage de la CC Lacq-Orthez.

UNE ANNÉE 2024 MARQUÉE PAR DES ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES

L'année 2024 a connu cinq évènements climatiques intenses avec des conséquences sur le patrimoine routier mobilisant les équipes régies pour rétablir les conditions de circulation sécures : le 12 février (coup de vent violent), le 22 février (coup de vent violent), les 18 et 19 mai (coup de vent violent), les 8 et 9 juin (pluie et inondations), le 9 octobre (coup de vent violent). Le budget 2024 prévoyait une enveloppe de crédits de 100 000 € pour faire face aux dommages sur le patrimoine, ce seront au final 234 539,63 € qui auront été nécessaires pour faire face aux dégâts occasionnés lors de ces évènements et ceux liés aux dégâts intempéries survenus l'année précédente :

Cuqueron : éboulement chemin des vignes domaine Peyrette
Lagor : renforcement par enrochement de chaussée du chemin Lucbereilh13 767 €
Lagor, chemin Latapy : réfection du chemin suite aux intempéries16 420 €
Lagor, chemin du moulin : reprise du busage en traversée de chaussées
Monein : travaux de confortement suite éboulement cote aval du chemin Saramida 11 997 €
Labeyrie : protection chemin du Luy par enrochement de la berge du Luy de Béarn 68 391 €
Lacadée : protection du chemin de Larribère, par la protection de la berge de l'Aubin 22 919 €
Lacadée : protection de la route du Luy suite à éboulement
Saint-Médard : Réfection de la chaussée et confortement Route de Camgros
Sallespisse : pose d'enrochements pour confortement du chemin Monplaisir 7 770 €

MODERNISATION DU DISPOSITIF D'ASTREINTE

La collectivité dispose depuis 2013 d'un dispositif d'astreinte du domaine public dans lequel 15 agents se relaient pour assurer le premier niveau de mise en sécurité sur le domaine public. 2024 a été marquée par le fonctionnement de la gestion informatisée sous ISIGEO pour le suivi des interventions :

	Accident de la circulation	Arbre ou objet sur chaussée	Autre	Éclairage rue éteinte	Écoulement sur chaussée	Propreté Urbaine	Signalisation abîmée	Trou sur chaussée	Voie coupée : pose signalisation	Total général
2024	7	55	52	3	11	6	1	8	6	149

SERVICE OPÉRATIONNEL DES ESPACES PUBLICS

MISSIONS ET DOMAINE D'INTERVENTIONS DU SERVICE

Le service Opérationnel des Espaces publics a pour mission d'assurer l'entretien et la maintenance de l'ensemble du patrimoine de la communauté des communes afin de garantir la sécurité, le confort et l'agrément des usagers.

Il intervient sur le Patrimoine Voirie revêtements en veillant à la réparation et à la rénovation des chaussées et accessoires de voirie. Le service prend également en charge l'entretien du patrimoine végétal et arboré, incluant la taille, le remplacement et le suivi sanitaire des plantations, afin de préserver la qualité paysagère et la biodiversité.

Son action quotidienne contribue à la durabilité des infrastructures et à l'amélioration du cadre de vie.

UNITÉS GESTION PATRIMOINE VOIRIE SECTEURS MOURENX ET ORTHEZ

Activités revêtements

- ₱ Bilan réparations ponctuelles de la chaussée Blow Patcher : 93 % du programme validés par les communes ont été réalisés soit une rénovation de 21 674 m/l de chaussée et une quantité d'appliquée de 494 tonnes ou 22,78 tonnes /km.
 - L'équipe est intervenue sur 29 communes entre le mois de mars et le mois d'octobre pour un nombre de 49 interventions.
 - Nous notons que l'équipe a répondu à 42 demandes ISIGEO soit une augmentation de 17 demandes par rapport à 2023, et que les quantités appliquées de matériaux ont augmenté de 126 tonnes.
- Bilan réparations chaussées atelier RGS : l'équipe a atteint l'objectif de finaliser le programme validé par les communes.
 - 42 191 mètres linéaires ont été réalisés ce qui représente 289 158 l d'émulsion et 1 219 659 kg de granulats.
 - La saison s'est étalée du mois d'avril au mois d'octobre et l'équipe est intervenue sur 24 communes pour un nombre 60 interventions.
- Bilan autres activités: l'équipe est intervenue 588 fois pour des opérations avec enrobés manuels, ce qui représente 333 tonnes d'enrobés à froid et 83 tonnes d'enrobés à chaud.

Activités maçonnerie génie civil

- Bilan équipe de maçonnerie : l'équipe intervient sur des poses de bordures, reprises de murs en pierre, ouvrages d'arts, regards, dalles béton ou fausses pierres. 506 chantiers ont été réalisés sur tout l'exercice.
- Bilan équipes de terrassements génie civil: les équipes de terrassements interviennent sur les curages de fossés, pose de canalisations sur les réseaux humides secondaires ou réseaux secs. Cette activité représente 689 chantiers.

Activités de l'unité patrimoine voirie gestion propreté urbaine désherbage de voirie

- Bilan ramassage de déchets sur voirie et corbeilles : l'équipe comptabilise 2 716 interventions.
- Bilan désherbage, balayage et démoussage des trottoirs, chaussées placettes: 2 012 interventions sont comptabilisées. Une partie du désherbage voirie a été externalisée sur les communes de Mourenx, Orthez pour une montant de 63 808 € TTC.

Activités de l'unité patrimoine signalisation horizontale et verticale sur les 60 communes

- Bilan sur la question gestion de la problématique de la vitesse : l'unité a réalisé en interne 33 études de comptage sur cet exercice sur tout le territoire.
- Bilan Signalisation d'Intérêt Local (SIL) ou Signalisation Directionnelle en Agglomération:
 la SIL de la commune d'Arthez-de-Béarn a été changée, pour un montant de 20 000 € TTC. La
 phase étude a été externalisée. Le génie civil et la pose des panneaux ont été réalisés en interne.
- Bilan de la régie signalisation verticale, horizontale et adressage : 910 interventions dont 553 sont issues de demandes faites par les communes pour un montant en fournitures de 96 000 € TTC.
- Bilan externalisation de la signalisation horizontale pour des enduits de peinture à chaud passages piétons: interventions sur les communes d'Orthez, Artix, Mourenx, Abidos et Monein pour un montant de 50 000 € TTC.

UNITÉ GESTION ESPACES NATURELS SUR LES 60 COMMUNES

Activités gestion du patrimoine arboré

- ♠ Abattages d'arbres : 386 opérations réparties sur les 60 communes et un temps total de 4 755 heures.
- **Essouchages**: 52 opérations sur 24 communes et un temps total de 210 heures.
- ← Lutte contre les frelons asiatiques sur le domaine public : 35 opérations réparties sur 14 communes et un temps passé de 113 heures.
- Opérations diverses : 92 opérations et un temps total passé de 1 436,5 heures.

L'essentiel des demandes faites par les communes transitent par l'application métier ISIGEO.

Les arbres abattus sont broyés et valorisés en plaquettes pour du paillage sur les massifs arbustifs dispersés de la collectivité. Cette valorisation est estimée à 11 000 € TTC.

Activités dépendances vertes sur les 60 communes

■ Bilan activité Lamiers: l'activité de lamier est réalisée du 12 décembre au 10 avril sur les dépendances vertes. Elle permet de laisser entrer la lumière sur les routes et d'améliorer la visibilité.

Le lamier intervient pour sécuriser les branches dangereuses menaçant la chaussée et les réseaux aériens. Cette action contribue à la sécurité routière.

Cette activité représente 2 398 heures de travail.

11 communes ont été traitées.

■ Bilan activités broyage des accotements de voirie et des prairies traitées en fauches tardives: le fauchage broyage des accotements de voirie est réalisé pour garantir la sécurité routière et maintenir la visibilité tout en s'inscrivant dans une recherche de préservation de la biodiversité.

Le broyage en fauche tardive s'inscrit dans une démarche de gestion différenciée des Espaces Verts

Le fauchage broyage des accotements de voirie représente 1 334 heures de travail qui s'étale du 17 avril au 10 décembre.

Le fauchage broyage des prairies classées en entretien fauche tardive représente 498,5 heures de travail.

UNITÉS GESTION PATRIMOINE VÉGÉTAL SECTEURS DE MOURENX ET ORTHEZ

Validation de la gestion différenciée

L'année 2024 a été marquée par la validation de la gestion différenciée.

Chaque référent de secteur accompagné par un responsable d'équipe Espaces Verts a consulté les communes afin de leur présenter une démarche plus adaptée aux nouveaux usages et plus respectueuse de l'environnement.

Lors de ces différents entretiens en mairie, l'occasion a été donnée d'aborder la simplification des entretiens et de proposer la mise en place d'un programme planifié sur plusieurs exercices.

Les objectifs affichés sont de faire un peu moins, lorsque cela est possible, mais de manière plus qualitative, tout en valorisant une singularité paysagère propre à chaque commune.

Répartition des entretiens en fonction des surfaces

Unité de gestion	Haie ml	Boisement m²	Massif m²	Sol revêtu m²	Surface engazonnée m²	Arbre U	Arbuste U	Fleurissement aérien U
Quantité unitaire	29 871	101 376	58 611	201 839	3 933 401	17 064	3 585	1 292
Surfaces en Hectares		10	6	20	393			

La régie a la charge de l'entretien et l'embellissement des espaces verts de 13 communes. L'entretien des 47 autres communes est externalisé pour un budget de 1,45 M€ TTC. Le budget total de fonctionnement est de 1,88 M€ TTC.

Restructurations ou créations de massifs, plantations d'arbres sur les 60 communes

10 communes ont bénéficié de ces opérations pour un montant global de près de 25 000 € TTC.

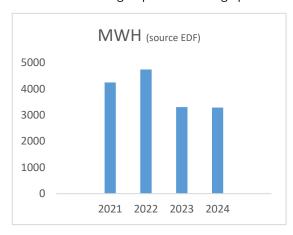
SERVICE ÉCLAIRAGE PUBLIC

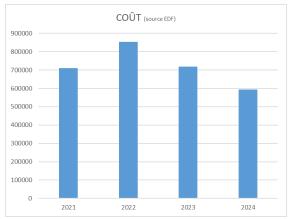
RAPPEL DE NOS OBJECTIFS

Assurer une sécurité, maîtriser le vieillissement du parc, diminuer le nombre de pannes, réduire le délai d'intervention pour la maintenance, faire des économies d'énergie, éclairer juste, diminuer la pollution lumineuse.

ÉNERGIE

Bilan énergétique de l'éclairage public de la CC Lacq-Orthez





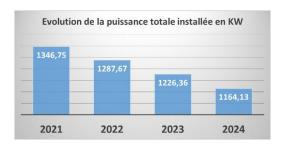
Les données proviennent du logiciel « DEEPKI et EDF (2024) »

Remarque : les efforts d'investissement sur les lanternes LED permettent une baisse de la puissance consommée par l'éclairage public.

INDICATEURS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Communes	Nombre d'armoire	Nombre de points lumineux	Puissance totale des points lumineux (W)	puissance moyenne des points lumineux en WATT	Nombre d'Habitant	Nombre de candélabre par habitant
CCLO 2024	650	14299	1164133,8	81	52702	0,27

- 57 communes pratiquent l'extinction (95 %),
- ♠ 28 communes pratiquent la coupure totale l'été de l'éclairage public (47 %),
- 2 communes ont une coupure complète de l'éclairage (exception de la départementale),
- 1 commune n'a pas d'éclairage public,
- ↑ 1 164,13 KWh puissance totale installée en 2024.



- Consommation en KWh par habitant (valeur cible = 60 KWh/hab.) 62,39 KW/an/hab,
- Coût total de la consommation électrique de l'éclairage 594 399 €TTC,
- Coût de l'électricité rapporté à l'habitant 11 €.

PROJETS NEUFS

MONT	Travaux d'éclairage public suite à la création d'un rond-point sur la RD817	58 711,47 €
MOURENX	Création d'un point de livraison 19 rue Gaston de Foix armoire EP à côté du poste Hugo	1 591,20€
MOURENX	Création d'une armoire d'éclairage public avec horloge connectée rue Gaston de Foix (allée des sports)	4 651,08 €
MOURENX	Aménagement d'éclairage public de la place du Béarn sur la commune de Mourenx	47 179,58 €
CASTEIDE-CAMI	Aménagement de l'éclairage public aux abords de l'école route des Crêtes	13 284,79 €
ORTHEZ	Installation d'un candélabre solaire route de Bonnut sur la commune d'Orthez pour éclairer un abri bus	4 885,20€
ORTHEZ	Mise en place de la télégestion et de la détection au parking du Centre technique à Orthez	2 544,00 €
ORTHEZ	Aménagement de l'éclairage rue des Jacobins et abords de la Mairie	54 594,85 €
OS-MARSILLON	Travaux d'éclairage public aux abords de la Mairie d'OS-MARSILLON	43 612,07 €
ARTIX	Création d'une armoire de commande pour le rond-point de l'autoroute à Eurolacq II	4 051,08 €

ENFOUISSEMENT DE RÉSEAUX

LACQ	Enfouissement du réseau d'éclairage public chemin de Cap dou Bosc	10 121,47 €
PUYÔO	Fourniture et pose de lanternes sur poteau béton chemin Cassou	7 680,00 €
PUYÔO	Modification du réseau d'éclairage public suite renforcement ENEDIS: uniquement les travaux chemin Cassou	4 989,60 €
CASTILLON D'ARTHEZ	Enfouissement du réseau d'éclairage public route de Doazon	29 371,24€
LACQ	Enfouissement de l'éclairage public suite à l'enfouissement des réseaux chemin Cap de Bosc	11 465,08 €
ABOS	Suite à l'enfouissement des réseaux rue de tarsacq, place du prat	170 405,96 €
LAA-MONDRANS	Enfouissement du réseau d'éclairage public (2ème tranche) route d'Orthez	65 977,06 €
PARBAYSE Suite à l'enfouissement du réseau d'éclairage public, installation d'un candélabre aux abords de la Maison des chasseurs centre bourg de la commune		4 572,76 €

RÉNOVATION DU PATRIMOINE

Pour être en phase avec les exigences de sobriété, de protection de la biodiversité et pour lutter contre la vétusté du parc, la communauté de communes de Lacq-Orthez souhaite la rénovation de son parc.

Notre objectif:

1 200 lanternes par an.

La communauté des communes de Lacq-Orthez a mis en place un projet de rénovation du patrimoine d'éclairage public **« ÉCOLUTZ ».** Ce programme permet d'une part de faire des économies d'énergie en divisant par 2 la puissance des luminaires rénovés et, d'autre part, de préserver la biodiversité.

- Nombre de lanternes LED remplacées en 2024 :
 - o 1 033 lanternes,
 - o 7,3 % du parc rénové en 2024,
 - 46 % du parc est rénové,
 - o Le gain de puissance instantanée économisé est de 62 230 W,
 - o Le gain de la puissance annelle 21 000 kWh (données EDF et DEEPKI).

OBLIGATION RÈGLEMENTAIRE

Arrêté du 26 octobre 2018 (modifiant celui du 1er juillet 2012) impose à toutes les collectivités de réalisé un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) d'ici le 1er janvier 2026. L'objectif de cette réforme : améliorer la précision du repérage des réseaux et, d'autre part, fiabiliser les échanges d'informations entre les acteurs concernés : collectivités, exploitants de réseaux (le service SIG assure la coordination).

SERVICE PARC ROUTIER ET MOYENS MATÉRIELS

AQUISITIONS DE MATÉRIELS ET DE VÉHICULES POUR LE PÔLE AMÉNAGEMENT SERVICE ESPACES PUBLICS

Pour la section investissement, sur 450 000 € de crédit votés, 165 069 € feront l'objet d'un report de crédit en 2025 (délais carrossage de véhicules).

Un appel d'offre ouvert composé de 5 lots (trois véhicules utilitaires légers, un fourgon tôlé et un camion benne) a été établi pour les acquisitions de 2024.

Les acquisitions pour le pôle aménagement :

- un véhicule utilitaire léger électrique, Toyota Pro ace, pour un budget de 35 399 € Lot 1 -Patrimoine végétal de Mourenx,
- un véhicule utilitaire léger électrique, Toyota Pro ace, pour un budget de 36 023 € Lot 2 Propreté urbaine de Mourenx,
- un véhicule utilitaire léger diesel, Toyota Pro ace, pour un budget de 24 817 € Lot 3 Patrimoine routier Orthez,
- un fourgon tôlé 3 places type H2L2, Renault Master, pour un budget de 46 146 € Lot 4 Patrimoine végétal Orthez,
- un camion benne 7 tonnes de PTAC, Isuzu Canter 7C15, pour un budget de 71 760 € Lot 5 Patrimoine végétal de Mourenx,
- un véhicule utilitaire léger pick-up électrique, Peugeot Partner Stiram, pour un budget de 53 112 € - Propreté urbaine de Mourenx,
- un véhicule hybride rechargeable pour un budget de 36 112 € Administration générale,
- acquisition et renouvellement de petits matériels pour un budget de 82 035 €,
- n grosses réparations sur le matériel roulant pour un budget de 62 020 €.

ACTIVITÉ DU SERVICE PARC ROUTIER

Vente aux enchères sur le site AGORASTORE

La vente de matériels ou engins sur le site Web AGOARSTORE a permis de réaliser 36 238 € de recettes. Le tableau ci-dessous représente les ventes réalisées.

LIBELLÉ	STATUT	PRIX_ENCHERI_TTC
RENAULT KANGOO utilitaire	Vendu	1 737 €
BENNE À ORDURES MÉNAGERES VOLVO / OLYMPUS 16M3	Vendue	7 000€
BALAYEUSE DE VOIRIE CITYCAT 5000	Vendue	7 000 €
LIBELLÉ	STATUT	PRIX_ENCHERI_TTC
MACHINE PEINTURE ROUTIÈRE TRASSAR 7	Vendue	3 500 €
MACHINE PEINTURE ROUTIÈRE TRASSAR 6	Vendue	1 516 €
13 BENNES À GRAVATS	Vendues	12 585 €
LOT DE 15 FAUX À DOS MULTIMARQUES	Vendu	2 500 €

ACTIVITÉS DU SERVICE ATELIER-MAGASIN

Atelier

L'exécution budgétaire sur la section fonctionnement est de l'ordre de 100 % pour environ 746 900 € de crédits votés.

L'activité atelier s'est soldée par 1 422 interventions sur les matériels, ce qui représente 3 156 heures de main d'œuvre.

La plus forte activité est réalisée sur le matériel roulant, néanmoins 210 interventions sont opérées sur le petit matériel, cela représente 303 heures de main d'œuvre.

L'atelier a réalisé 126 dépannages sur route, ces interventions sont opérées dans les deux heures.

65 % des heures des trois agents de l'atelier sont imputés sur les coûts de maintenance des véhicules et matériels. Une planification du travail sur le logiciel Atal permettrait d'améliorer la ventilation des heures sur le matériel.

Magasin

- **Facturation**: 1 190 factures ont été traitées par le parc routier en 2024. La démarche déjà initiée pour réduire les factures mensuelles, se poursuivra chez certains de nos fournisseurs.
- ₱ Effectif magasin: suite à l'absence pour longue maladie d'un agent du service magasin depuis mars 2023, le recrutement d'un agent (13 novembre 2023) a été réalisé par mutation interne, cela a permis au magasin de fonctionner correctement.

Absence

Le temps d'absence est inférieur à 2 % du temps de travail, soit 15 jours de formations et 12 jours d'arrêts maladie pour un effectif de 6 agents.

MARCHÉ À BONS DE COMMANDE

Les marchés à bons de commande en cours sont les suivants :

- fourniture d'équipements de protection individuelle protection du corps pour le personnel de la collectivité (notifié en 2024),
- fournitures de vêtements de travail,
- fourniture et livraison de lubrifiants (notifié en 2024),
- fourniture et livraison de consommables d'usure pour le matériel de fauchage,
- fourniture de consommables pour l'entretien des véhicules du parc routier (notifié en 2024)
- fournitures de balais de voirie,
- fourniture de pneumatiques équipant les véhicules du parc routier et prestations associées (notifié en 2024),
- fournitures diverses (outillages électroportatifs, produits hygiéniques, consommables aciers et électricité),
- marchés de prestations de réparations des véhicules routiers, engins agricoles,
- marché des vérifications règlementaires sur les matériels roulants.

SERVICE PATRIMOINE BÂTI

L'équipe régie

En 2024, la régie a effectué 1 140 interventions dans le cadre de ses missions (contre 1 180 en 2023) pour une durée totale « agents » (durées interventions x nombre agents mobilisés) de 5 192 heures (contre 5 894,23 heures en 2023).

Ventilation de l'activité :

o Aide aux autres services
 o Bâtiments
 ⇒ 45 interventions
 ⇒ 212,62 heures
 ⇒ 4383,52 heures
 o Evènementiel
 ⇒ 73 interventions
 ⇒ 596,88 heures.

- Réactivité: nous notons une réactivité similaire à 2023 car un quart des demandes se traite dans la journée (urgence notamment), 50 % des demandes se font sous trois jours comme en 2023, 75 % des demandes se font sous sept jours contre 8 en 2023.
- C Logistique manifestations organisées par la CC Lacq-Orthez: l'équipe a réalisé 52 interventions d'une durée totale de 534 heures, donc en légère baisse par rapport à 2023 : 65 interventions de 657 heures. Additionnées entre autres aux marchés de Noël et à la Fête du Lac, les Foires de Mourenx et Artix mobilisent les agents principalement hors des horaires habituels de travail, générant ainsi un nombre important d'heures supplémentaires.
- Prêt de matériels aux communes: 13 interventions (contre 19 l'an passé) d'une durée totale de 26,5 heures (35,4 heures l'an passé), 12 communes (contre 11 l'an passé) sur 60 ont sollicité l'intercommunalité pour prêter son matériel.
- ♠ Aide aux autres services: l'activité passe à 45 interventions d'une durée totale de 211 heures.

Le suivi des travaux externalisés

Constat par rapport à l'année dernière :

- o +18 % pour les bâtiments petite enfance (rappel : + 15 % en 2023 VS 2022),
- o + 31 % pour les pépinières d'entreprises (rappel : 32 % en 2023 VS 2022),
- 24 % pour les autres bâtiments développement économique (rappel : 22 % en 2023 VS 2022),
- 27 % pour les sites relatifs aux déchets (rappel : 79 % en 2023 VS 2022),
- -71 % pour les équipements du domaine public (rappel : +10 % en 2023 VS 2022),
 - 21 % pour les sites occupés par les agents de la CC Lacq-Orthez hors précédemment cités (rappel : + 10 % en 2023 VS 2022).
- La moyenne du nombre de dossiers suivis simultanément diminue, de 194 en 2023 à 132 en 2024. Les 3 principales raisons sont les suivantes :
 - o les opérations nécessaires à l'aménagement et à la livraison du nouveau centre technique d'Orthez n'ont pas fait l'objet de création d'affaires,
 - la relance des marchés de maintenance et d'entretien annuels décomposés en neuf lots a impacté les deux derniers trimestres, diminuant le temps disponible pour l'entretien,
 - o les dossiers de déclaration de sinistre comptent pour « 1 » dans les statistiques mais ils se multiplient, durent plusieurs années et sont très mobilisateurs.

L'optimisation de l'énergie du patrimoine bâti communautaire

- Marché d'achat énergie 2026/2028 : listing de tous les points de livraison électricité + gaz incluant l'éclairage public, développement d'outil de simulation et de comparaison des offres, présentations en bureau et commission des offres de TE64, création du dossier administratif + envoi.
- Décret tertiaire: analyse des documents existants transférés, lancement des audits énergétiques concernant les bâtiments non encore traités (sept bâtiments), simulation thermique dynamique du MI[X] afin de proposer des solutions d'amélioration du confort thermique des agents/usagers du bâtiment, suivi du bureau d'études + réponses à leurs questions, définition des surfaces occupées par les occupants depuis 2020 + année de référence, définition des consommations des occupants depuis 2020, demande de recalcul des consommations de référence selon les nouveaux décrets, demandes des attestations manquantes aux locataires, missions de création des entités sur OPERAT + déclarations des consommations (référence/2020-23), développement d'un outil de suivi des déclarations et actions par bâtiment, réception de scénarios d'actions d'économies d'énergies, suivi OPERAT, chiffrage travaux pour 2025, suivi des attestations des nouveaux locataires.
- Optimisation contractuelle: vérification de l'optimisation tarifaire des contrats gaz (Modif. MI[X]) + contrat élec TotalEnergies: 5 343 € TTC, Relance d'EDF auprès de TE64 pour optimisation (pas de réponse), régularisation de factures SAUR: avoir de 4 589,70 € TTC.
- Énergisme: mise à jour de la liste des points de livraisons gaz/élec dans la plateforme, rédaction mandats Enedis/GRDF/Total/EDF/GDB, échanges avec fournisseurs afin d'obtenir ajout automatique des factures énergétiques, création de tableaux de bord et de synthèses afin de visualiser les consommations des bâtiments et de l'éclairage public, ajout manuel des factures d'électricité depuis 2022 pour tous les PDL (Points De Livraison), ajout mensuel des factures EDF via un import manuel.
- Autres sujets: création d'un outil Excel permettant la refacturation des consommations énergétiques du pôle médical, étude de simulation de production solaire pour les « petits consommateurs », ajout du RIE de Pardies au marché d'achat, simulation du budget des consommations énergétiques 2025.

L'exécution du budget 2024

- Fonctionnement: le budget a été exécuté à hauteur de 94,4 % (contre 89,24 % en 2023). De nombreux désagréments cette année entre les fuites de réseaux d'eau potable, les sinistres déclarés en dommages ouvrages, les problématiques d'humidité dans les crèches de Lagor et d'Orthez, 313 000 € de travaux externalisés et 66 000 € de fournitures pour la régie dédiés aux dépannages et à l'entretien, ~ 8 000 € économisés sur le budget électricité/gaz.
- Investissement: année chargée, beaucoup de travaux ont été réalisés, tant pour économiser de l'énergie que pour pérenniser le patrimoine. Une exécution à 98,8 % soit 27 459,91 € TTC de crédits disponibles, dont 20 735,97 € provenant de l'opération du centre technique d'Orthez.

SERVICE URBANISME

ORGANISATION DU SERVICE

L'année 2024 a été marquée par la poursuite de la procédure d'élaboration du PLUi et dossiers annexes relatifs au transfert de compétence. Une demande de renfort pour l'instruction ADS a été effectuée suite à un constat de charge de travail supplémentaire induite par la procédure citée plus haut. Une prestation extérieure a été demandée, intervention de l'Agence Publique de Gestion Locale, du Cabinet Dorgat et par la suite finalement le recrutement d'un agent ETP contractuel, nécessaire à la poursuite de l'activité ADS dans des conditions de travail adaptées pour l'équipe. En complément, le renfort du secrétariat du Pôle aménagement et du secrétariat du service urbanisme.

Concernant les mouvements de personnel : suite à la réussite au concours de rédacteur principal d'un agent du service urbanisme durable, une évolution de poste lui a été proposée au sein du service, en tant que chargée de mission planification, afin d'accompagner la procédure PLUi en cours et les dossiers annexes, aucun agent n'ayant été transféré ou recruté lors du transfert de compétence planification urbaine en mai 2022 et de la CLECT du 16 novembre 2023. La prise de fonction s'est effectuée au 15 octobre 2024. Un agent issu de la Fonction Publique Territoriale a été recruté en externe, pour le poste d'instructeur ADS resté vacant suite à la mobilité interne citée plus haut, avec une prise de poste au 15 octobre 2024, au siège à Mourenx.

La dématérialisation de l'instruction des autorisations du droit des sols mise en œuvre au 1^{er} novembre 2021, a poursuivi son évolution avec un accompagnement quotidien auprès des communes par les agents instructeurs, le secrétariat du service urbanisme et l'équipe support de la Société IF Technologies joignable à tout moment.

Le travail initié en 2021 et mené en collaboration avec le Pôle Archives du Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques, pour le classement (tri et conservation des dossiers PC, DP, etc.) et l'élimination des archives du services urbanisme, s'est poursuivi, avec l'archivage numérique des dossiers sur le serveur informatique.

PLANIFICATION

Évolution des documents d'urbanisme

En 2024, le service a poursuivi en régie :

la procédure de modification simplifiée n°3 du PLU d'Orthez Sainte-Suzanne avec son approbation le 25 mars 2024.

Le service a en lien avec le bureau d'étude, accompagne les communes, pour l'évolution du document d'urbanisme de :

- Pardies: modification simplifiée n°4 du PLU avec son approbation le 24 mars 2024,
- Lacq: révision allégée n°2 du PLU avec son approbation le 23 septembre 2024,
- Loubieng: révision allégée n°1 du PLU avec son approbation le 23 septembre 2024.

Projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

La communauté de communes de Lacq-Orthez a prescrit le 26 septembre 2022, la procédure d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Sa mise en œuvre a été effective dès la nomination du Bureau d'Etudes Toponymy en février 2023 avec un calendrier défini. L'approbation du PLUi Lacq-Orthez est prévue pour décembre 2025. L'année 2024 a donc été marquée par l'organisation des ateliers avec les Élus pour définir les axes du Projet d'Aménagement et de Développement Durable et sa présentation par la suite en réunion publique. Le travail de définition des trames urbaines et du zonage à

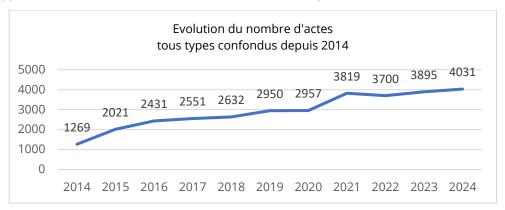
l'échelle des 60 communes s'est poursuivi, tout au long de l'année avec les Élus en réduisant la consommation foncière à venir, pour les dix prochaines années (cf. Loi Climat & Résilience du 22 août 2021).

DPU, DIA, taxe d'aménagement, RLPI, TLPE

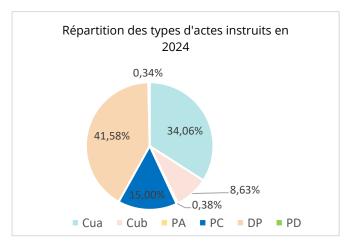
Le travail initié en 2022, 2023 a été repris en octobre 2024 avec la prise de poste de la chargée de mission planification. L'objectif est de mener une nouvelle réflexion afin de définir les orientations à prendre pour une application en 2026.

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

En 2024, le service a traité **4 031** dossiers d'urbanisme déposés, tous actes confondus, confirmant la conjoncture d'évolution constante, accentuée notamment par le projet d'élaboration du PLUi en cours. Pour rappel en 2023, 3 895 dossiers d'urbanisme ont été traités par le service.



La part des types d'actes instruits en 2024 est en nette évolution pour les DP et PC par rapport à 2023. Le nombre de PA est en recul.



La mise en œuvre de la procédure d'élaboration du PLUi, en transversalité avec le PLH et le PCAET, mais aussi les missions relevant du transfert de compétence planification urbaine (taxe d'aménagement, RLP, DUP, etc.) ont déterminé le travail à accomplir pour fixer les orientations à venir, en vue d'une application au 1^{er} janvier 2026.

PÔLE ENVIRONNEMENT

GEMAPI

La compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations est définie aux items 1°,2°,5°,8° de l'article L211-7 du code de l'Environnement et a été transférée au 1^{er} janvier 2019 à quatre syndicats présents sur le territoire de la CC Lacq-Orthez.

La CC Lacq-Orthez verse aux syndicats une participation financière annuelle qui permet de couvrir les frais de fonctionnement et d'investissement de l'année (cf. tableau), et qui provient de la taxe gemapi. Le budget de chaque syndicat est constitué des participations de tous les EPCI qui les composent par application de critères définis dans les statuts des syndicats (population carroyée, linéaire de berges, superficie du bassin versant...) mais aussi de subventions des organismes publics comme l'Agence de l'eau, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'État et L'Europe.

SMBGP	SBVL	SIGOM	SMGOAO
582 500 €	57 942 €	9 558 €	6 500 €

La CC Lacq-Orthez a voté en mars un produit gemapi de 800 000 € identique aux années antérieures dont 143 000 € sont reversés aux communes dans le cadre des attributions de compensation. L'État verse à la collectivité une dotation de 151 782 €, donc seuls 648 218 € sont retranscris par les services fiscaux en taux applicable sur les taxes locales.

SMBGP

Le Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau intervient sur le bassin versant du gave de Pau et ses affluents, soit un territoire composé de 900 km de cours d'eau, 154 000 hectares, trois départements, deux communautés d'agglomération, sept communautés de communes (dont six membres) et 260 000 habitants.

LE GAVE DE PAU

Le montant des travaux sur le gave de Pau pour l'année 2024 s'élève à 504 000 € dont 40 % financés par le SMBGP, 43 % par l'agence de l'eau et 17 % par la Région Nouvelle-Aquitaine. Sur le territoire de la CC Lacq-Orthez, les travaux ont concerné principalement les communes d'Abos et de Labastide-Cézéracq.

La démarche de réflexion collective initiée sur la gestion des ressources en eau (Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves, Institution Adour et SMBGP) s'est achevée en 2024 et a conclu à l'élaboration d'une charte comme préalable à un futur Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

La CC Lacq-Orthez est concernée par six bassins versants qui couvrent pour certains, d'autres EPCI. L'essentiel des actions menées en 2024 est présenté ci-après par bassin. Les montants TTC précisés n'incluent pas les différentes subventions obtenues :

BASSIN JUSCLE-HIES (CAPBP, CC LACQ-ORTHEZ)

Pas de travaux sur le tronçon de la CC Lacq-Orthez en 2024.

BASSIN BAÏSE ET LUZOUÉ (CC LACQ-ORTHEZ, CCHB, CAPBP)

Les études des deux projets stratégiques pour le bassin en termes de protection contre les inondations ont bien avancé en 2024 :

- le projet de construction des ouvrages de protection contre les inondations de la vallée de la Baïse qui au-delà des optimisations hydrauliques et de l'acquisition de données terrain, a fait l'objet d'une large concertation avec les acteurs agricoles impactés (400 000 €),
- le prolongement de la risberme sur le Luzoué qui a évolué vers la création d'une zone d'expansion de crue sur près d'un ha pour tenir compte des enjeux environnementaux tout en préservant un effet équivalent sur l'aléa inondation (79 341 €).

Suite à l'effondrement partiel du parement en enrochement en 2023 de la digue d'Abidos, après dépôt des dossiers réglementaires en juin 2024, et suite aux crues du 6 septembre et 18 octobre 2024, les travaux ont été réalisés en urgence et terminés en décembre 2024 (70 211 €).

Des travaux dans le cadre de la 2ème année du Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) ont été menés : restauration de la Baïse, de la Bernatouse et du Brouqua à Lacommande (38 945 €), gestion d'atterrissement et retrait d'embâcles à Noguères (4 297 €), restauration de la Baysère (10 746 €) et démerlonage du ruisseau du Coos (1 800 €) à Monein, entretien du Luzoué (553 €) à Mourenx.

BASSIN AGLE ET AULOUZE (CAPBP, CC LACQ-ORTHEZ)

L'instruction des dossiers de régularisation des barrages écrêteurs de crues de Denguin, d'Eurolacq 2, de la digue Cabral et de l'ensemble des bassins de l'Aulouze et de l'Agle n'a pas été finalisée par les services de l'État en 2024. Des compléments d'expertises ont été nécessaires et le choix de ne pas régulariser la digue Cabral a été fait car le seul enjeu protégé par cet ouvrage n'existe plus.

Des travaux dans le cadre de la 3ème année du PPG ont été réalisés : restauration de 3 000 m² de zones humides à Lacq (43 443 €), restauration végétale et rajeunissement de la ripisylve sur 4 km à Lacq, Artix et Labastide-Monréjeau (38 147 €), entretien de la ripisylve et enlèvement de déchets à Artix (3 983 €), enlèvement des déchets et décorsetage du lit de l'Aulouzette à Labastide-Monréjeau (2 774 €) et entretien des secteurs sensibles aux inondations sur Labastide-Cézéracq, Artix, Serres-Sainte-Marie et Lacq (3 850 €).

BASSIN GEÜLE-HENX-CLAMONDÉ (CAPBP, CC LACQ-ORTHEZ)

Le programme pluriannuel de gestion Geule-Henx-Clamondé a obtenu l'arrêté préfectoral d'autorisation et de déclaration d'intérêt général le 31 juillet 2024. Les travaux pour la 1ère année du PPG ont pu démarrer au 2ème semestre 2024 avec des réadaptations par rapport au prévisionnel. Dans ce cadre, une consultation a été lancée fin 2024 pour une étude hydraulique du Clamondé sur Castétis et faisabilité d'arasement d'un seuil pour la continuité hydraulique et piscicole.

Les études hydrauliques de régularisation du barrage écrêteur de crues de la Geüle (85 548 €) et du barrage du Grecq et du bassin de Montalibet (66 464 €), ont fait l'objet de plusieurs échanges et compléments avec la DDTM.

Sur le barrage du Grecq, le fond de l'ouvrage a été curé par aspiration hydraulique pour désenvaser la vanne de vidange et sur le bassin écrêteur du Montalibet partiellement comblé suite aux épisodes orageux de juin 2024, le curage a été fait. Pour la cuvette de stockage du bassin écrêteur de la Geüle, compte tenu de la richesse environnementale des milieux, le débardage à cheval a été expérimenté avec succès.

Les travaux suivants ont été menés en 2024 : restauration du ruisseau Lompré et enlèvement d'un ancien seuil à Orthez (15 668 €), restauration d'un affluent du Rontun à Sallespisse (6 318 €), réalisation d'un

passage à gué sur le Clamondé à Mesplède (4 234 €), gestion d'atterrissement sur le Portarieu à Mont-Gouze (3 178 €) et gestion de tourbière et zones humides à Cescau (553 €).

BASSIN LAÀ-GEÜ (CC LACQ-ORTHEZ, CCBG)

Le PPG déposé auprès des services de l'État (83 000 €) en 2023 a été complété au 1er trimestre 2024. L'enquête publique s'est déroulée du 26 août au 20 septembre 2024.

Les négociations avec les propriétaires fonciers d'un site à renaturer en bordure du Laà ont été engagées pour acquérir les parcelles et créer ensuite des milieux naturels propices à la biodiversité et réduisant les inondations à Laa-Mondrans.

BASSIN DES AFFLUENTS RIVE DROITE ET RIVE GAUCHE DU GAVE DE PAU AVAL (CC LACQ-ORTHEZ, CCBG, CCPOA)

Le programme pluriannuel de gestion a été instruit en 2024 et l'enquête s'est déroulée du 9 au 30 septembre 2024.

À la suite des intempéries des 7 septembre et 17 octobre 2024, des travaux d'urgence de retalutage en pente douce sur 1 700 m ont été menés sur le Saubagnac à Puyoô afin d'augmenter la capacité hydraulique du cours d'eau (12 413 €). Ils seront complétés en 2025 par des plantations sur les parties remodelées.

LES OUVRAGES DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

Le SMBGP gère des ouvrages classés par l'État de protection contre les inondations. Au-delà des interventions d'entretien courant réalisées deux à quatre fois par an, et des travaux cités et présentés par bassin, des sondes de mesure en continu du niveau d'eau et des échelles physiques ont été posées. Ce réseau de surveillance et d'alerte de crues mis en place est un outil d'aide à la décision dans l'organisation et la gestion de crise. Les différentes communes intégrées dans les périmètres de protection des ouvrages ont été formées à l'utilisation de ce dispositif.

PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

Le programme d'études préalables au PAPI du bassin aval du gave de Pau validé par le Préfet le 14 février 2022 s'est poursuivi en 2024 et la quasi-totalité des actions a été finalisée.

L'année 2024 a permis d'élaborer le dossier de candidature du PAPI pour un dépôt en 2025. De nombreuses concertations ont été menées sur le territoire du PAPI.

LE SBVL

Le Syndicat du Bassin Versant des Luys intervient sur le bassin versant du Luy de France, du Luy du Béarn et des Luys réunis sur le département des Pyrénées-Atlantiques et des Landes, soit un territoire composé de 1 500 km de cours d'eau sur un bassin de 1 350 km². Il couvre neuf EPCI dont 23 communes de la CC Lacq-Orthez.

Parmi les travaux menés sur le territoire de la CC Lacq-Orthez en 2024 figurent : la gestion de la végétation du Luy de Béarn (39 082,20 € TTC), la protection de berges (fourniture enrochement Labeyrie et Lacadée + enrochement Sault-de-Navailles : 73 602 € TTC), la gestion des bancs à Hagetaubin (2 280 € TTC) et la gestion de la végétation en urgence à Labeyrie (6 000 € TTC).

La DIG concernant le PPG a pris fin en décembre 2024. Elle a donc été renouvelée pour finaliser le programme en cours dans l'attente de l'élaboration du prochain PPG.

LE SIGOM

Le Syndicat Intercommunal du Gave d'Oloron et Mauléon intervient sur le bassin versant du Saley, du Saison et du gave d'Oloron, soit un territoire composé de 1 600 km de cours d'eau sur une superficie de 1 000 km² environ. Il couvre quatre EPCI dont cinq communes de la CC Lacq-Orthez (Lanneplaà, Loubieng, Ozenx-Montestrucq, Salles-Mongiscard et Vielleségure).

La CC Lacq-Orthez pour l'année 2024, a été concernée par l'achèvement du programme d'études préalables au PAPI à l'échelle du bassin du gave d'Oloron (intégrant aussi le SMGOAO).

LE SMGOAO

Le Syndicat Mixte du Gave d'Oloron, Aspe, Ossau et de leurs Affluents intervient sur une partie du bassin versant du gave d'Oloron, soit un territoire composé de 700 km de cours d'eau sur une superficie de 1 000 km² environ. Il couvre trois EPCI dont une commune de la CC Lacq-Orthez (Lucq-de-Béarn) pour son cours d'eau le Layous concerné par l'étude hydraulique du Saleys et le PAPI.

ÉNERGIE

TUILAGE - CHEF DE SERVICE ÉNERGIE-CLIMAT-AIR

L'année 2024 a été marqué par le départ à la retraite de Fabienne PIT le 7 juillet 2024. Julien BIRLINGER a succédé à Fabienne PIT après un tuilage d'un mois.

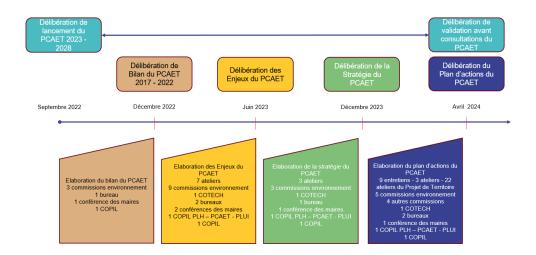
CONFÉRENCE DES MAIRES FORÊT

Le service Énergie-Climat-Air a coorganisé avec le service foncier une conférence des maires dédiée à la forêt le 27 mai 2024. Lors de cette conférence sont intervenus l'ONF, le CRPF, les communes forestières, le CEN et FIBOIS.

FINALISATION DU PCAET

Le PCAET a été élaboré en parallèle avec le PLH, le COT et le PLUi. Chaque document possède un comité de pilotage dédié comprenant des élus et des représentants d'organismes extérieurs. Chaque COPIL valide les phases essentielles de son programme : diagnostic / stratégie / plan d'actions.

Le calendrier d'élaboration du PCAET est représenté ci-dessous :



Le 8 avril 2024 le comité de pilotage a validé le programme d'actions, et le 29 avril 2024, le conseil communautaire a délibéré sur l'arrêt de l'élaboration du PCAET. Par la suite, l'ensemble des rapports ont été déposés sur le site de l'ADEME dédié afin d'être consultables par les personnes publiques associées.

Les avis des personnes publiques associées ont été reçus le 10 juillet (DREAL) et le 27 août (MRAE). Ces avis ont été présentés lors du bureau du 7 octobre 2024. La réponse de la communauté de communes à ces avis a été validé lors du bureau du 21 octobre 2024.

Conformément à la loi, la consultation du public s'est déroulée du 13 novembre au 13 décembre 2024. trois avis ont été déposés dans la boîte de dialogue dédiée à la consultation du public.

ANIMATIONS SCOLAIRES DANS LE CADRE DU PCAET

Dans le cadre des animations du PCAET, le programme scolaire « l'école de l'énergie » a été reconduit. Ce sont des animations faites par l'association Ecocène. C'est un parcours pédagogique d'éducation à l'environnement à destination des élèves de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2).

Les animations 2023-2024 se sont terminées en mars 2024. Une présentation des travaux réalisés par les élèves a été faite en amont du conseil communautaire de juin 2024.

Les écoles bénéficiaires des animations 2023-2024 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Communes	Etablissement	Niveau engagé	Nombre de classes
Orthez	Ecole St Joseph	78 CM1 et CM2	3 classes
Cardesse	Ecole primaire	8 CE et CM	1 classe
Artix	Ecole Jean Sarrailh	24 CM1 et CM2	1 classe
Artix	Ecole Jean Moulin	24 CM2	1 classe
Sainte Suzanne	Ecole primaire	44 CE2, CM1 et CM2	2 classes
Arthez-de-Béarn	Ecole Saint-Joseph	24 CM1 – CM2	1 classe
Communes	Etablissement	Niveau engagé	Nombre de classes
Monein	Ecole de Monein Castet	13 CP - CM	1 classe
Biron	Ecole Lo Portalé	23 CM	1 classe

Le coût de cette action est de 9 100 € entièrement pris en charge par la collectivité.

En septembre 2024, 10 classes ont été sélectionnées. Elles sont issues de sept communes différentes avec 206 élèves bénéficiaires. Les interventions se dérouleront de novembre 2024 à mars 2025.

Communes	Etablissement	Niveau engagé	Nombre de classes
Orthez	Ecole Castetarbe	23 CE - CM	1
Lucq-de-Béarn	Ecole primaire	26 CE2 - CM	1
Serres-Sainte-Marie	Ecole primaire	16 CP - CM et	2
		17 CE1 - CE2 - CM1	
Bellocq	Ecole primaire	24 CM1 - CM2	1
Artix	Ecole Jean Moulin	2 1 CE et 23 CM1	2
Bonnut	Ecole primaire	20 CE / CM et 19 CM	2
Lagor	Ecole primaire	17 CE / CM	1

La restitution sera organisée en juin 2025.

SUIVI DES PROJETS ENR

Le service Énergie-Climat-Air suit l'ensemble des projets d'énergie renouvelable d'une taille significative. À ce titre, le chef de service participe à la commission départementale ENR animée par la DDTM. En 2024, le service a participé à des réunions, commission sur le projet CS Solar à Puyoô, les projets de Total sur les anciens puits d'hydrocarbures et un projet photovoltaïque à Bonnut. Le service a également fait le relais entre l'État et les communes sur les zones d'accélération des énergies renouvelables.

OBSERVATOIRE TERRITORIAL

En partenariat avec le service SIG et l'animatrice du Contrat d'Objectif Territorial (COT) signé avec l'ADEME, le service Énergie-Climat-Air a proposé la création d'un observatoire territorial qui sera initié en 2025.

TRAME VERTE ET BLEUE

La CC Lacq-Orthez a poursuivi le partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN) pour leur expertise biodiversité, et l'accompagnement dans la mise en œuvre de notre plan d'actions trame verte et bleue (TVB) en identifiant plusieurs actions initiées dès 2022.

Une nouvelle convention avec le CEN a été faite pour un an à compter de juin 2024. Il s'agit de faire un point sur l'état d'avancement action par action, afin de décider des actions à lancer au-delà des actions en cours.

Certaines de ces actions ont été concrétisées en 2024. L'état d'avancement est repris ci-après :

ACTION 2: AMÉLIORER LES CONNAISSANCES SUR LA DYNAMIQUE DE DÉPRISE DE L'ÉLEVAGE

L'objectif était de disposer d'un état des lieux précis sur les exploitations agricoles du territoire en ciblant plus précisément les exploitations d'élevage, lister les dispositifs agricoles favorables à la biodiversité, mener une enquête auprès des éleveurs pour ensuite définir des propositions d'actions en associant le monde agricole.

Cette action a été lancée en 2024, avec des réunions d'organisation pour cette étude qui a démarré début 2025. Elle sera menée conjointement par la Chambre d'Agriculture et la SAFER, en y associant les Maires ou Élus référents agriculture des communes, ainsi que les délégués syndicats de la Chambre d'agriculture et de la SAFER et la CEN.

Il a été décidé de se consacrer principalement sur une étude qui devra établir un portrait de territoire sur les exploitations agricoles avec un zoom précis sur la partie élevage. Il s'agira de récolter des données agricoles sur la structuration des exploitations (individuelle, sociétaire, type d'atelier, de cultures, surfaces déclarées), la structuration du foncier des exploitations (propriété, location), la typologie des exploitations, des classes d'âges, de la main d'œuvre (familiale, double actif, nombre de personne(s)) et des démarches de transmission / reprise et installations.

ACTION 7: ACCOMPAGNER ET FACILITER LA PLANTATION DE HAIES

25 000 arbres et arbustes ont été plantés en 2024 chez 47 propriétaires du territoire, soit 12,5 km de haies champêtres qui relieront les espaces naturels les uns aux autres.

Ce vaste projet de plantations de haies fait partie d'une opération lancée en 2022, avec un appel à candidature auprès des propriétaires du territoire privés comme publics, dont la date limite était fixée au 31 mars 2023. 89 candidatures ont été enregistrées. Ce projet environnemental a été soutenu par l'État (Fonds vert _ France Nation Verte) à hauteur de 190 752 € et la Région Nouvelle-Aquitaine (Appel à projet Nature et Transition) pour 95 440 €. Le coût de cette opération représente un montant total de 435 160 € TTC.

L'année 2024 a été consacrée à la partie opérationnelle des projets avec notamment la planification et la réalisation des travaux (préparation du sol de janvier à la mi-février 2024) et les travaux de plantation avec mise en place des protections individuelles des 25 000 arbres et arbustes de février à fin avril 2024.

En juillet 2024, dans le cadre de la garantie de reprise, le recensement des arbres et arbustes morts a été réalisé. 2 794 plants (11 % de casse) ont été remplacés gratuitement par le fournisseur en novembre 2024. La replantation a été faite fin d'année 2024, début d'année 2025 par les candidats.

ACTION 9: CONTRIBUER À GÉRER DURABLEMENT LA FORÊT DU TERRITOIRE

Cette action s'est limitée à la présentation du rendu de l'étude des vieilles forêts sur le territoire lors de la conférence des maires du 27 mai 2024.

ACTION 10 : FAIRE ÉVOLUER LA GESTION DES ESPACES PUBLICS

47 ha, propriété de la CC Lacq-Orthez recensés par Alexandre Cazale (stagiaire au service foncier), ont été analysés afin de déterminer la nature précise de ces surfaces et leur intérêt écologique en vue si possible de valoriser celles intéressantes. Des visites de terrain ont été réalisées pour vérification.

ACTION 12: RESTAURER ET GÉRER LES LANDES SÈCHES

Seule la lande sèche de Monein a été diagnostiquée pour définir les enjeux et les possibilités de gestion et de restauration de cette lande identifiée comme réservoir de biodiversité.

En 2024, deux interventions de roulage de fougères ont été réalisées (juin et août), afin de diminuer l'emprise de la fougère aigle par affaiblissement de la plante. Cet entretien pour un montant de 935 € TTC consiste essentiellement à restaurer les landes atlantiques à Erica et Ulex afin de favoriser un ré enherbement naturel de la zone.

Cette opération d'entretien sera renouvelée tous les ans selon une périodicité à déterminer en fonction de la réponse du milieu à la gestion.

ACTION 13: PRISE EN COMPTE DU PATRIMOINE NATUREL DANS LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

Le PLUi est en cours, il intègre la TVB. Réflexion sur la stratégie de compensation en interne. Le CEN accompagne la collectivité. Les projets de plantation des haies sont intégrés dans le système d'information géographique (SIG) et pris en compte dans le PLUi.

ACTION 14: SENSIBILISER LES SCOLAIRES À LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ DE SON TERRITOIRE

L'objectif est de sensibiliser les scolaires à la protection de la biodiversité du territoire : faire connaître aux élèves des écoles primaires, les richesses du patrimoine naturel local, les intégrer dans une démarche pédagogique et ludique autour des trames vertes et bleues, en prolongement de leur programme scolaire, en intégrant également la préservation des espaces naturels sensibles.

Pour cette année 2024-2025, 12 classes, soit 283 élèves du territoire ont bénéficié de ces animations, avec 2 journées et demi en classe et une journée terrain sur l'un des sites naturels sensibles, zones humides du territoire de la CC Lacq-Orthez.

Le coût total de cette action pour l'année 2023-2024 (animations CPIE et transport) a représenté un budget global de 18 946,66 € TTC, avec une participation de l'Agence de l'Eau Adour Garonne à hauteur de 9 473,33 €.

Au regard du bilan positif de ces animations pour cette année scolaire, cette action sera reconduite pour l'année scolaire 2025-2026 avec le CPIE.

ACTION 15: SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC AUX RICHESSES DU PATRIMOINE NATUREL DU TERRITOIRE

Des journées de découverte des Espaces Naturels Sensibles du territoire ont été proposées au public par le CEN. L'objectif est de sensibiliser la population et les usagers à la prise en compte de la biodiversité du territoire.

ACTION 16 : VALORISER LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE DANS L'OFFRE TOURISTIQUE

Dans le cadre de la révision du Plan Local de Randonnées (PLR) lancée par le service tourisme, la valorisation des sept sites réservoirs de biodiversité a été intégrée dans le futur PLR, proposition d'intégration de sites inventoriés comme réservoirs de biodiversité et ENS (Espaces Naturels Sensibles) dans les boucles de randonnées existantes ou à créer.

Ce projet s'est poursuivi en 2024 pour une finalisation programmée en 2025.

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES ET NATURELS

EXERCICES PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI)

Comme chaque année, la CC Lacq-Orthez participe aux exercices initiés par la Préfecture pour tester les Plans Particuliers d'Intervention (PPI). Le PPI est un plan de secours propre à un ou plusieurs industriels.

Il est activé par le Préfet à la demande de l'exploitant en cas d'accident technologique susceptible d'avoir des conséquences au-delà des limites du site industriel. Il définit l'organisation des secours.

Le territoire de la CC Lacq-Orthez est couvert par quatre PPI dont la révision a été finalisée en mars 2021 :

- le PPI d'Air Liquide France Industrie de Pardies,
- le PPI d'Arkéma Mont,
- le PPI de la plateforme Induslacq,
- le PPI Chem'Pôle 64.

Un seul établissement industriel concerné par un exercice en 2024, l'entreprise AXPLORA à Mourenx, le 18 juin.

Les communes concernées par le périmètre d'intervention sont également associées pour tester leur plan communal de sauvegarde.

COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CSS)

La CSS du Bassin de Lacq est une instance d'échanges et de concertation entre les services de l'État, les industriels, les collectivités, les salariés et les associations.

Elle est présidée par Christian Lombart depuis mai 2021 et plusieurs Maires de communes industrielles y siègent et participent aux travaux.

La CSS s'est réunie deux fois en bureau et une fois en « plénière » pour partager l'information concernant l'activité des entreprises existantes et les événements particuliers comme les grands arrêts sur la plateforme Induslacq, présenter les futurs projets industriels comme Nacre, échanger sur l'avancée des études en cours comme l'étude participative santé menée par Santé Publique France, pérenniser l'observatoire odeurs porté par Atmo Nouvelle-Aquitaine par le lancement d'une nouvelle formation pour volontaires.

Les comptes-rendus des séances sont publics consultables sur le site de la Préfecture <u>www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr</u>.

À noter qu'en ce qui concerne la problématique des nuisances olfactives, les industriels de la plateforme Induslacq et Chem'Pôle64, communiquent à travers un bulletin hebdomadaire téléchargeable sur le site www.universlacq.fr, qui comprend des informations sur les signalements, les relevés de stations de mesures de polluants par Atmo Nouvelle-Aquitaine et les éléments marquants de fonctionnement de la plateforme.

Une campagne de recrutement de nez a été lancée en 2024 par Atmo Nouvelle-Aquitaine avec la participation des industriels et de la CC Lacq-Orthez pour un montant global de 51 085 € financé par Universlacq (30 000 €), la DREAL 64 (15 000 €) et l'ARS 64 (5 000 €). La CC Lacq-Orthez a largement contribué à toutes les étapes du projet. Au total 20 riverains et 9 industriels ont été formés de septembre à décembre 2024. Un moment de convivialité a été organisé en présence des élus et des industriels le 18 décembre.

LA TÉLÉALERTE

Cet outil d'appel en masse, qui vient compléter le dispositif de sirènes seveso déclenchées en cas d'accident technologique est toujours opérationnel depuis sa mise en service en 2016, suite à une réflexion menée avec les entreprises seveso du bassin de Lacq qui ont d'ailleurs contribué à son financement.

43 communes sont concernées par un ou plusieurs périmètres de danger dont 10 hors territoire CC Lacq-Orthez.

Les tâches entre la CC Lacq-Orthez et les industriels pour la gestion de cet outil se répartissent de la façon suivante :

Pour la CC Lacq-Orthez:

- collecte et vérification des données (annuaire, inscriptions volontaires, formulaire d'inscription),
- transmission des données aux industriels (Induslacq, Chem'Pôle64, Arkéma Mont, Alfi Pardies) tous les deux mois,
- test annuel sur les inscriptions volontaires pour vérifier le bon fonctionnement de l'outil.

Pour les industriels:

- import des données transmises par la CC Lacq-Orthez pour mise à jour,
- déclenchement en cas de risque technologique en lien avec leur PPI et lors des exercices.

LA GESTION DES DÉCHETS

LA PRÉVENTION

LES BIODÉCHETS

L'année 2024 est marquée par le déploiement des dispositifs de tri à la source des biodéchets, validés en 2023 par les élus.

Ainsi, 1 430 composteurs ont été distribués en déchetteries auprès des administrés soit deux fois plus que les années précédentes. Ce sont ainsi 53 % des foyers pavillonnaires qui sont équipés d'un composteur et qui détournent près de 1 000 tonnes d'ordures ménagères.

Le marché pour la fourniture des composteurs partagés à destination des habitats collectifs et permettant de créer ainsi 150 sites a été attribué à l'entreprise Low Now pour un montant estimatif de 215 460 € HT.

Le marché pour la fourniture des abris-bacs permettant d'équiper l'hyper centre d'Orthez a été attribué à l'entreprise EMZ pour un montant de 27 105 € HT.

Afin de sensibiliser les 80 professionnels à leur obligation de tri de leurs biodéchets, deux réunions d'information ont eu lieu sur Orthez et Mourenx et ont permis de rassembler 24 producteurs non ménagers.

Le règlement du service a été modifié en ramenant la dotation hebdomadaire d'ordures ménagères collectées à 770 litres maximum, incitant ainsi les professionnels à trier l'ensemble de leurs déchets.

L'équipe biodéchets, composée de deux agents à temps plein et d'un chef d'équipe à mi-temps, a débuté ses missions en fin d'année 2024, en remettant en service les composteurs à usage collectif déjà existants sur le territoire.

LES ANIMATIONS

29 animations de prévention des déchets ont été réalisées Ces actions ont permis de sensibiliser 1 200 personnes (grand public, professionnels, collectivités, gros producteurs). L'utilisation de lunettes virtuelles acquises par la collectivité complètent les outils et support de communication.

LE RÉEMPLOI

Notre collectivité a signé une convention de partenariat avec l'Association Aima Réemploi solidaire pour la récupération des objets (matériel médical) sur les zones de dépôt prévues à cet effet dans les déchetteries du territoire.

Son partenariat avec la recyclerie Créa'locale se poursuit avec un détournement global de 40 tonnes sur l'année.

LA COLLECTE

La réduction du tonnage d'ordures ménagères amorcée depuis plusieurs années et accélérée en 2022 avec une collecte tous les 15 jours, se poursuit pour atteindre un ratio de 176 kg / habitant en 2024.

Si 3 055 tonnes d'emballages ménagers ont été collectées, seulement 1 780 tonnes ont été valorisées. Cette baisse de 7 % par rapport à 2023 s'explique en partie par des travaux de modernisation du centre de tri de Sévignacq durant lesquels les emballages ont été stockés et non triés.

Les collectes à domicile des déchets verts et des encombrants restent stables.

LES DÉCHETTERIES

De nouvelles filières de valorisation des déchets dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs ont été mises en place. Ce sont donc les jouets, les articles de sports et de loisirs, les articles de bricolage, de jardinage et d'outillage du peintre qui sont valorisés, représentant 20 tonnes.

Cette évolution des filières a nécessité d'actualiser la signalétique avec la pose de nouveaux panneaux pour une meilleure orientation des usagers.

La fréquentation en déchetterie a augmenté de 10 % par rapport à 2023 avec 136 000 entrées.

Les tonnages réceptionnés ont augmenté de 10 % par rapport à 2023 soit un ratio de 291 kg / habitant. 37 % des déchets accueillis sont des déchets verts ce qui représente plus de 100 kg/habitant.

LE TRAITEMENT

L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGETIQUE DE MOURENX (UVE)

D'importants travaux de rénovation de l'UVE des déchets de Mourenx ont eu lieu. Ceux-ci ont principalement concerné la remise en état de la cellule et des chambres de postcombustion fortement dégradées.

Durant ces arrêts techniques qui ont duré près de deux mois, une partie des déchets a été détournée vers l'UVE de Lescar principalement.

9 600 tonnes de déchets (ordures ménagères, refus de tri, DIB) ont été incinérées et 18 500 tonnes de vapeur ont été vendues à la SOBEGI.

La baisse de production d'ordures ménagères générant un vide de four, une convention de partenariat avec le syndicat Bilta Garbi a été signée en mai 2024 afin de définir les modalités d'accueil des refus issus du traitement de leurs déchets. En 2024, 900 tonnes ont été valorisées.

À noter que la procédure judiciaire à l'encontre de l'ancien exploitant pour défaut d'entretien est en cours. Plusieurs visites d'expertise ont eu lieu avant et pendant les travaux de remise en état.

LE PÔLE DE GESTION DES DÉCHETS D'ORTHEZ

L'ensemble du site a accueilli 6 885 tonnes dont 2 934 ont été enfouies en Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND).

De manière générale, la quantité de déchets ménagers a augmenté de 5 % par rapport à 2023, avec un ratio de 573 kg / habitant. Cette augmentation est principalement due aux apports en déchetterie. Il est à noter que 93 % des déchets ménagers sont valorisés.

Comme chaque année, la collectivité a adopté en juin lors du conseil communautaire, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés, dans lequel l'activité du service est précisément décrite.

PÔLE ANIMATION DU TERRITOIRE

ENFANCE - ENSEIGNEMENT

PETITE ENFANCE

Le service petite enfance gère cinq crèches intercommunales, le Relais Petite Enfance (RPE) ainsi que le Lieu d'Accueil Parents (LAEP) labellisés sur Orthez.

La communauté de communes de Lacq-Orthez soutient également financièrement :

- Per le RPE AMAYRA dont le siège est situé à Artix, à hauteur de 26 886 € (+ 4 315 € en 2024 et + 10 985 € de la CAF),
- le LAEP « Lo Petit e Tots » géré par le centre social LO SOLAN à Mourenx, à hauteur de 15 030 €,
- les crèches associatives de Mourenx et Monein : la CC Lacq-Orthez assure l'entretien des bâtiments des crèches associatives de Monein, 24 places (24 483 € en 2024), et de Mourenx, 49 places (6 875 € en 2024) et leur alloue une subvention de fonctionnement annuelle (21 538 € + 173 172 €). Les deux crèches perçoivent par ailleurs directement des aides de la CAF.

Observatoire PE

L'observatoire de l'enfance, unique sur le département, outil de positionnement politique, se réunit chaque année. Il établit à 84 % le taux de couverture accueils formels sur la CC Lacq-Orthez (au-dessus des moyennes nationale, régionale et départementale).

Les services et partenaires ont par ailleurs mis en place un projet innovant : le guichet unique petite enfance Lacq-Orthez qui est géré conjointement par les deux relais petite enfance du territoire (RPE) depuis le 1^{er} avril 2024.

Gestion des crèches intercommunales

Une équipe pluridisciplinaire, composée notamment d'un psychologue et d'un référent « Santé et Accueil Inclusif » (RSAI), intervient dans chaque crèche ainsi qu'un pool de remplacement, composé de 3 agents.

Depuis 2019, la démarche "manger bio et local" a été adoptée dans les crèches intercommunales pour une alimentation saine et de qualité. Les crèches se maintiennent au niveau 2 du label d'ECOCERT "En cuisine" en 2024.

135 places dans les structures publiques ont permis l'accueil de 253 enfants en 2024.

73 places dans les structures associatives ont permis l'accueil de 146 enfants en 2024.

- La crèche « Les Magnolias » d'Orthez 50 places depuis le 5 novembre 2018 84 enfants accueillis.
 - o Le bâtiment est également composé d'un RPE et d'un LAEP.
 - o 20 agents + 2 cuisinières + 1 secrétaire, soit 20,5 équivalents temps plein (ETP).
 - o CA 2024 : 1 115 249 € dont 86,22 % de charges de personnel (sinistre « moisissures » en 2024 mais baisse absentéisme donc charges de personnel).
 - o Taux d'occupation facturé 77,09 %.
- La crèche du « Soleil-Levant » de Lagor 25 places, dont 5 réservées à TORAY (partenaire privé qui a participé à hauteur de 52 000 € en 2024). 8 enfants TORAY sur 48 enfants sont accueillis.

Cette structure a ouvert ses portes en septembre 2009.

- o 12 agents dont une infirmière (12h / semaine) 10,20 ETP.
- CA 2024 : 639 561 € dont 83,17 % de charges de personnel (une augmentation des dépenses de 97 764 € due aux travaux, nettoyage et désinfection liés à la moisissure et à un taux d'absentéisme élevé).
- o Taux d'occupation facturé 72,47 %.
- Ca crèche « L'îlot P'tits Pieds » d'Artix − 30 places − 73 enfants accueillis.
 - o Cette structure municipale a été transférée à la CC Lacq-Orthez au 1er janvier 2016.
 - o 13 agents soit 11,4 ETP + 1 apprentie EJE.
 - o CA 2024: 654 154 € dont 89,44 % de charges de personnel.
 - o Taux d'occupation facturé : 82,7 %.
- Ca crèche « Graines d'éveil » de Baigts-de-Béarn − 15 places 25 enfants accueillis.
 - o 6 agents + 1 agent de cuisine et d'entretien soit 5,85 ETP.
 - o CA 2024 : 326 386 € dont 84,44 % de charges de personnel.
 - o Taux d'occupation facturé : 82 %.
- La crèche « Les Mini-pousses » de Sault-de-Navailles 15 places 23 enfants accueillis.
 - o 5 agents + 1 agent de cuisine et d'entretien soit 5,85 ETP.
 - o CA 2024: 347 927 € dont 85,65 % de charges de personnel.
 - o Taux d'occupation facturé : 80 %.

Le coût total pour la CC Lacq-Orthez pour la petite enfance est de **3 537 399 €** (frais de bâtiments compris), financé par les partenaires institutionnels (essentiellement la CAF) et les usagers, à hauteur de **54,50 %**, soit un reste à charge pour la CC Lacq-Orthez en 2024 de **1 609 591 €** (augmentation de 132 188 € par rapport à 2023 due à l'augmentation des charges de personnel, aux sinistres et à la suppression de l'aide départementale de 65 000 €).

ENSEIGNEMENT

Les collèges et lycées ont bénéficié d'un soutien financier pour les foyers socio-éducatifs, les associations sportives et les projets pédagogiques, les sections sportives de 30 980 € au total.

Les aides financières aux étudiants (65 000 € inscrits au budget)

128 aides financières, soit 29 789,38 €, pour les allocations d'études supérieures et stages obligatoires ont été attribuées pour l'année scolaire 2024-2025 à **103** étudiants.

30 279,38 € étaient consommés au 31 décembre 2024 sur le budget 2024.

Les aides aux devoirs (bilan 2024) dans les écoles primaires

46 écoles ont bénéficié de ce service et 42 communes étaient concernées. 81 intervenants et quatre coordonnatrices ont pris en charge 780 enfants inscrits.

Au total, 6 445 heures sur 34 semaines ont été rémunérées par la CC Lacq-Orthez, soit 190 heures en moyenne / semaine et 5,5 ETP.

Accès à la piscine pour tous les élèves des écoles primaires

La communauté de communes de Lacq-Orthez prend en charge les frais de transport et d'entrée des écoliers (piscines de Mourenx, d'Orthez, d'Arthez-de-Béarn) pour un coût de 150 479,44 € en 2024.

HABITAT

ÉLABORATION DU PLH 2024-2029

Lors du conseil communautaire du 26 septembre 2022, l'élaboration du futur Programme Local de l'Habitat (PLH) était lancée dans un même temps que le bilan du PLH 2016-2022 était approuvé.

L'année 2024 a été largement consacrée à la finalisation de la définition des objectifs et des actions du futur PLH avant la phase règlementaire de consultation des partenaires publics qui s'est déroulée au second semestre. Un travail partenarial intense a été mené par les élus intercommunaux avec les 60 communes ainsi qu'avec les acteurs de l'habitat en étroite cohérence avec l'élaboration du second Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et du premier Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Le projet du futur PLH 2024-2029 a été arrêté en conseil communautaire du 17 juin 2024 avant transmission aux communes pour avis. Il a ensuite été examiné en Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) en décembre. L'avis rendu a été très favorable, demandant néanmoins la mise en place d'une gouvernance renforcée afin d'atteindre les objectifs très ambitieux fixés.

Ce nouveau PLH fait du projet de développement économique du bassin de Lacq une véritable opportunité au service de son regain démographique tout en veillant à conforter un cadre de vie de qualité et à apporter une réponse à tous les parcours de vie. Aussi, les objectifs du PLH sont ambitieux : produire 2 000 logements en neuf et en renouvellement urbain pour accueillir 2 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2030. La stratégie du PLH est pleinement adossée aux perspectives de création de 1 600 emplois.

Une part significative de la production de logements sera orientée vers du logement locatif social mais aussi intermédiaire et en accession maîtrisée dans le but de fixer les salariés sur le territoire. Par ailleurs, dans la continuité du précédent PLH mais avec l'objectif d'intensifier les résultats, le projet vise à amplifier la remobilisation du parc vacant et la requalification du parc existant, avec l'appui de son guichet Habitat-Énergie France Rénov' et de divers outils et dispositifs mobilisables sur l'habitat privé.

L'élaboration de ce nouveau PLH est réalisée avec le soutien de l'AUDAP pour un coût de 26 000 € en 2024.

SOUTIEN À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ

Le Guichet Habitat - Énergie et aides à la rénovation

L'année 2024 a représenté la quatrième année de labellisation du guichet Habitat-Énergie France Rénov'. L'activité du guichet a été intense avec 950 conseils de premier niveau délivrés, 103 conseils personnalisés et 28 accompagnements avec visite du logement. La collectivité a fait le choix d'accompagner les

particuliers quels que soient leurs revenus, qu'ils soient occupants ou bailleurs. En outre, la CC Lacq-Orthez a décidé d'accompagner les copropriétés dans leur projet de rénovation énergétique (10 copropriétés renseignées et / ou accompagnées en 2024).

En parallèle, le guichet Habitat-Énergie a poursuivi ses missions de sensibilisation et d'animations auprès des ménages mais aussi des artisans et autres acteurs de la rénovation (réunions d'information, foires...).

Une subvention de **64 709 €** a été perçue de la part de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'État pour l'animation du guichet Habitat-Énergie.

Concernant le soutien financier aux projets de rénovation, en 2024, 149 logements ont bénéficié d'une aide financière dans le cadre du Programme d'Intérêt Général « Bien Chez Soi 3 » et de l'OPAH-RU d'Orthez pour un montant total de **309 672 €** (des transferts de crédits ont donc été nécessaires, le BP étant de 225 000 €).

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) du centre-ville d'Orthez

L'objectif de ce programme centré sur le cœur de ville est de réhabiliter 120 logements et d'accompagner cinq copropriétés. Le bureau d'étude ALTAIR anime l'opération pour un coût annuel de **49 980 €** subventionné à hauteur de **39 984 €**. Sur la troisième année d'OPAH-RU, 22 visites ont été réalisées par ALTAIR et 20 logements ont été agréés pour mobiliser des aides financières de l'ANAH, du Département et de la CC Lacq-Orthez. Un réel effet d'entraînement sur divers projets de rénovations non subventionnés par l'OPAH-RU mais par d'autres dispositifs d'aides (MaPrimRénov', fondation du Patrimoine, ...) est observé. Fin 2024, une quarantaine de logements ont été rénovés hors dispositif OPAH-RU.

Concernant la lutte conte l'habitat indigne, le comité technique instauré en 2023 sous le pilotage du Pôle Départemental de Lutte Contre l'Habitat Indigne (DDTM) et réunissant tous les partenaires compétents (ARS, CAF, ville d'Orthez, ADIL, Conseil Départemental, ALTAIR) s'est tenu à trois reprises, permettant un suivi précis de la résorption des situations présentes sur les 60 communes.

Outils et dispositifs de lutte contre le bâti dégradé et vacant

Un étudiant en dernière année de Master a été accueilli en stage 6 mois pour étudier la mise en place éventuelle d'une OPAH-RU sur les centres-bourgs présentant un potentiel de réhabilitation important. Ce travail a permis de définir l'intérêt de mettre en place une opération spécifique sur cinq centres-bourgs : Monein, Arthez-de-Béarn, Sault-de-Navailles, Puyoô et Bellocq. La suite de l'étude sera menée en 2025, notamment pour réaliser des études de faisabilité opérationnelles par l'intermédiaire d'un architecte.

En parallèle, l'étudiant a travaillé sur la réalisation d'une boîte à outils de traitement du bâti dégradé pour toutes les communes. Ce travail devra être poursuivi courant 2025.

SOUTIEN À LA PRODUCTION DE LOGEMENTS PUBLICS À PRIX MAÎTRISÉS

La résidence intergénérationnelle Pablo Picasso de 25 logements à Mourenx réalisée avec Domofrance a été livrée en juin 2024 (attente des DGD pour le solde de subventions). L'opération de Lagor de 10 logements (Domofrance) a démarré en août 2023, la livraison est programmée pour 2025. La réhabilitation d'un bâti ancien à Orthez par la Fondation COS pour y réaliser une Maison relais de 25 places (10 logements) a débuté courant 2024. Ainsi le premier acompte a été versé à hauteur de **20 833 €**.

Beaucoup d'opérations sont à l'étude pour un démarrage des travaux courant 2025 : Abos (8 logements) et Lacq (5 logements) avec l'Office 64, Labastide-Monréjeau (10 logements) avec Domofrance, Mourenx (22 logements + 12 logements) avec CDC Habitat, Mourenx (60 logements) avec la Languedocienne. D'autres sont à l'étude mais n'ont pas encore fait l'objet de délibération de la CC Lacq-Orthez à ce jour.

POLITIQUE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La CC Lacq-Orthez assure la gestion locative des équipements d'accueil des gens du voyage et a confié une prestation de médiation locative à l'association Gadjé Voyageurs 64 pour un montant de **11 666 €** de janvier à août 2024 subventionné par l'État à hauteur de **50 %**. La prestation s'est arrêtée en cours d'année du fait de la dissolution de l'association Gadjé. Depuis, aucune médiation n'est assurée sur site.

Concernant l'aire de grand passage d'Orthez faisant office d'aire de stationnement toute la période hivernale, la gestion est assurée par l'EIRL SAN AUGUSTIN pour un montant annuel de **31 000 €**. La régie de l'aire a, quant à elle, enregistré des recettes à hauteur de **20 633 €**.

Enfin, le bilan des grands passages estivaux a enregistré quatre stationnements illicites qui ont fait l'objet de procédure d'expulsion: Orthez-Sainte-Suzanne (200 caravanes), Lendresse (80 caravanes), Biron (30 caravanes) et Artix à Eurolacq 2 (50 caravanes).

MOBILITÉS

Le développement des actions mobilités sur le territoire s'exerce à l'échelle du bassin de mobilité (composé de la CC Lacq-Orthez et de la CC Béarn des Gaves) et dans le cadre contractuel d'un Contrat Opérationnel de Mobilité (COM) avec la Région, Autorité Organisatrice de la Mobilité Régionale et Locale. En 2023, ce document s'est décliné en une feuille de route opérationnelle pour six ans, dans le cadre d'un travail partenarial avec la Région Nouvelle-Aquitaine (RNA), la CC Béarn des Gaves, le Pays de Béarn, le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, le syndicat NAM et le gestionnaire SNCF. En 2024, un chargé de mission a été recruté à l'échelle du bassin de mobilité pour assurer la mise en œuvre de la feuille de route. Environ 75 % des actions ont été réalisées ou engagées.

Le COM permet à la CC Lacq-Orthez d'avoir une participation régionale sur les projets en matière de mobilités à hauteur d'un plafond de 220 000 €, dont la majeure partie est affectée au fonctionnement du service de TAD.

LE SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD MOBILACQ)

Début 2024, tous les pôles de destination ont été ouverts sur l'ensemble des plages horaires du TAD. Le TAD fonctionnait du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h à destination des huit centralités du territoire : Orthez, Mourenx, Artix, Monein, Lagor, Puyoô, Arthez-de-Béarn et Sault-de-Navailles. Le service est toujours maillé autour de 233 points de prise en charge et plus de 40 points de destination.

Sur 2024, 8 015 réservations ont été effectuées par le service de TAD, soit 8 995 passagers, avec un taux de groupage moyen de 14 %. Les trois principaux motifs de déplacements restent liés aux rendez-vous médicaux, aux achats et aux démarches administratives.

Le coût de fonctionnement du service, pour 2024, s'élève à 355 637 € pour la communauté de communes, financés à hauteur de 200 000 € par le Conseil Régional (56 %) et de 18 400 € par la participation des usagers (5 %). La CC Lacq-Orthez finance donc 39 % des trajets.

Ouvert depuis 2012 et face à un léger fléchissement de la fréquentation depuis 2022, le service de TAD a fait l'objet d'une réflexion d'amélioration sur 2024. Des évolutions sont prévues pour répondre aux besoins des usagers :

- division du territoire en deux zones pour optimiser les trajets des véhicules et ouvrir de nouveaux créneaux.
- ouverture de nouvelles destinations pour le motif médical,
- mise en place d'un nouveau maillage pour les points de destination,
- rise en charge à l'adresse pour tous,
- élargissement des amplitudes horaires,

- continuité du service sur la pause méridienne,
- nouvelle gamme tarifaire avec intégration d'un tarif solidaire et d'un tarif réduit pour les 12 à 18 ans.
- paiement par carte bancaire (2026),
- verdissement de la flotte de véhicules (100 % électrique) pour réduire les émissions de CO₂ de 70 % et offrir un meilleur confort aux usagers (2026).

Une étude de faisabilité pour la mise en place d'un service spécifique dans la zone d'Orthez a été réalisée durant l'année avec un bureau d'études. Les conclusions ont nuancé l'opportunité de ce projet et ont confirmé l'intérêt des évolutions envisagées ci-dessus.

LE COVOITURAGE

Début 2024, la CC Lacq-Orthez et l'association Transition ont déposé un dossier commun à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Territoires Inclusion Mobilité Sobriété » (TIMS) pour expérimenter une ligne de covoiturage. Le projet a été retenu.

Une ligne de covoiturage est un modèle similaire à une ligne de bus mais avec des covoitureurs assurant le trajet et des points d'arrêt signalés par un panneau lumineux. Le montant du service est estimé à 140 000 € HT avec une subvention TIMS de 70 000 € soit 50 %.

Fin 2024, le bureau d'études met en avant une ligne de covoiturage entre Puyoô et Monein en passant par le bassin de Lacq. Néanmoins, les paramètres économiques et d'exploitation doivent être explorés afin de confirmer le projet.

En parallèle et en lien avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, la communauté de communes a engagé une réflexion avec l'AUDAP pour structurer un réseau d'aires de covoiturage sur son territoire.

LE VÉLO

Adopté le 26 septembre 2022, le schéma vélo propose des itinéraires sécurisés ainsi que des stationnements et des animations afin de développer l'écosystème cyclable.

Suite à la finalisation de l'aménagement sur l'avenue Pierre Angot de Mourenx au début de l'année 2024, la CC Lacq-Orthez a candidaté à l'appel à projets AVELO3 de l'ADEME pour financer une étude opérationnelle pour l'itinéraire Artix-Labastide-Cézéracq, de la signalétique pour l'itinéraire Monein – Pardies – Mourenx, du stationnement vélo et des animations (action phare 2025 pour le projet de territoire). La CC Lacq-Orthez est retenue sur cet appel à projets.

Enfin, la communauté de communes a apporté son soutien à l'association « Atelier Vélo Participatif et Solidaire de Pau » dans sa candidature au programme Vélo-Égaux pour permettre aux personnes en parcours d'insertion de bénéficier d'un accompagnement spécifique autour du vélo lorsque cette solution de déplacement peut permettre le retour à l'emploi.

LES ANIMATIONS

La CC Lacq-Orthez a lancé son premier challenge « Mai à Vélo » en lien avec l'application Geovelo. 51 personnes ont participé pour un total de 3 435 kilomètres parcourus. Le territoire s'est classé 287ème sur 350 au niveau national.

La communauté de communes a aussi proposé aux acteurs du territoire de participer au challenge de la mobilité porté par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine et la CCI. Seulement sept personnes se sont mobilisées. Le challenge est interrompu sur le territoire par le manque de mobilisation et le désengagement de l'ADEME dans l'organisation.

LES TRAVAUX PARTENARIAUX

La CC Lacq-Orthez a suivi l'étude sur les hubs de mobilités menée par le syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilités. L'objectif de cette réflexion est de définir une politique d'aménagement et de services pour les principaux points d'intermodalité ferroviaires et routiers à l'échelle régionale. 440 hubs au niveau régional ont été identifiés dont les gares d'Artix, d'Orthez et de Puyoô identifiées comme hubs ferroviaires.

Une projection par rapport aux typologies d'aménagements et de services identifiées a été présentée aux élus de la communauté de communes, étude n'imposant aucun engagement de réalisation aux collectivités.

CULTURE

LE CENTRE CULTUREL

Une nouvelle feuille de route pour le MI[X]

La réflexion menée avec le cabinet « Le troisième pôle » et l'ensemble des entités du MI[X] autour d'une nouvelle feuille de route a conduit à repréciser les objectifs du Mi[X] : mise en place d'une programmation en co-production / coopération, aménagement et renforcement de l'accueil physique dans les espaces communs, nouvelle communication générique et digitale pour faciliter l'accès à l'offre culturelle, signalétique sur site retravaillée. La création d'un poste de coordinateur culturel a été actée à cet effet.

Budget

Le budget global de fonctionnement du service (MI[X] + Médiathèque + Cyber-bases) s'est élevé en 2024 à **1 815 789 €, dont 305 335 €** pour les charges de fonctionnement partagées entre la CC Lacq-Orthez et la commune de Mourenx. La mairie de Mourenx a reversé à la CC Lacq Orthez **64 672 €** pour ces charges.

Pour le fonctionnement, la CC Lacq-Orthez a reçu des subventions du Département à hauteur de **17 000 €**. La médiathèque et les cybers ont eu des recettes propres en régie à hauteur de **6 274 €**.

PÔLE LECTURE

Il est constitué de 22 bibliothèques qui partagent une base de données commune, **une carte de lecteur unique et gratuite** sur l'ensemble du territoire et un programme d'animations commun.

Animations

Pour ce programme d'animations commun, les bibliothèques du réseau choisissent une thématique qui est déclinée sur une année scolaire, de septembre à juillet. Sur une année civile, 2 thématiques sont donc abordées. Pour 2024, les thématiques choisies ont été: au 1^{er} semestre, le sport et le mouvement « 3, 2, 1 partez! » et au 2^{ème} semestre, le développement durable « Construisons ensemble un monde durable ».

Au total, **3 070 personnes** ont bénéficié de ce programme d'animations thématiques sur **81 rendez-vous** (Rdv) pour l'ensemble du réseau, dont **1 035 personnes** pour la Médiathèque du MI[X] sur **19 rendez-vous**.

Outre ces animations thématiques, la Médiathèque du MI[X] a un **programme d'animations régulières propres**, qui concerne : les accueils de classes (4 406 pers. sur 216 Rdv), les accueils petite enfance (crèches, PMI, assistantes maternelles... 1 077 pers. sur 79 Rdv), les lectures de contes et les jeux littéraires (619 pers. sur 38 Rdv), le festival du jeu vidéo (945 pers. sur 41 Rdv), les concerts, ateliers autour du son, la nuit du cinéma (476 pers. sur 10 Rdv), la Micro Folie (697 pers. sur 58 Rdv), les lectures, présentation de nouveautés et club lecture pour les adultes (843 pers. sur 32 Rdv), les interventions, accueils et ateliers

pour les publics adultes spécifiques (apprenants du centre social, personnes en situation d'illettrisme, école de la 2^{ème} chance, séniors, maisons de retraite... 518 pers. sur 41 Rdv).

Au total **9 581 personnes** ont bénéficié de ces animations régulières, hors thématique, sur **515 rendez-vous.** Ces animations se sont déroulées dans les locaux de la Médiathèque ou hors les murs, dans les locaux des partenaires.

En 2024, en termes d'animations (propres et thématiques), la Médiathèque du MI[X] a organisé **534 rendez-vous** et a accueilli **10 616 personnes** (en 2023, 563 Rdv et 10 344 personnes).

Fonds propres et fonds prêtés par la bibliothèque départementale

Les fonds propres des bibliothèques du réseau s'élèvent à **166 026 documents dont 65 441** appartiennent à la Médiathèque du MI[X].

La bibliothèque départementale des Pyrénées-Atlantiques met à disposition des petites structures des fonds qui se sont élevés en 2024 à **14 269 documents**.

Emprunteurs et prêts

Les emprunteurs actifs (qui ont fait au moins un emprunt dans l'année) en 2024 sont au nombre de 8 317 pour l'ensemble du réseau, dont 2 779 pour la Médiathèque du MI[X] (en 2023 : 7 868 : + 6 %)

Ils sont composés de 4 896 adultes, 3 228 enfants et 193 collectivités (essentiellement des écoles).

261 883 documents ont été prêtés dont **99 583 par la Médiathèque du MI[X]** (+ 6.6 % par rapport à 2023).

12 184 documents ont fait l'objet de réservations dont 8 758 documents ont circulé d'une bibliothèque à une autre, grâce au système de navette du pôle lecture.

RÉSEAU CYBER-BASES

Actions régulières

Accueils de scolaires, interventions en collège (y compris soirées à destination des parents), actions partenariales (publics ados, familles, EHPAD...) et animations de sensibilisation aux enjeux (festival du jeu vidéo, foire de Mourenx, Cybersécurité pour tous...)

Action spécifique 2024

En association avec le groupe Numérique Responsable de la CC Lacq-Orthez, organisation du Cyber Nettoyage de printemps (en lien avec l'évènement national « Digital Cleanup Day »).

- Grand public : nettoyer, prolonger ou collecter PC / téléphone...
- Interne CC Lacq-Orthez : nettoyer les fichiers inutiles selon la procédure des Archives.

Chiffres et évolution

Le service compte 605 adhérents, soit 18 % de plus qu'en 2023. De plus, dans ce nombre, une grande partie du public accueilli n'est pas comptabilisée : occasionnels, usagers ne faisant qu'imprimer, participants aux ateliers, accueils de groupe, interventions et animations...

À noter que lors des plus de 500 visites mensuelles, un usager sur deux est venu pour un accompagnement. Près de 1 000 rendez-vous individuels ont été effectués. D'autre part, une centaine d'ateliers thématiques hebdomadaires a été animée.

Le travail sur la nouvelle feuille de route du MI[X] a mené à un développement de la transversalité. Le service a également participé aux concertations sur France Numérique Ensemble au niveau départemental. Enfin, la CC Lacq-Orthez a signé la Charte Numérique Responsable, dans laquelle le service a été impliqué.

Orientations

De nouvelles formes de médiation sont en projet, que ce soit sur l'apprentissage des savoir-faire ou sur la sensibilisation aux enjeux du numérique. Ces derniers sont plus que jamais d'actualité, notamment sur les sujets de parentalité numérique et d'intelligences artificielles.

INICIATIVA

La CC Lacq-Orthez, signataire du Schéma Départemental d'Aménagement Linguistique et au titre de sa compétence Iniciativa, initie des projets et accompagne les associations du territoire pour la promotion de la langue béarnaise, occitane et gasconne. Elle participe également au programme de valorisation et de développement de l'identité culturelle du Béarn au sein du Pays de Béarn.

Le budget alloué pour l'année 2024 s'est élevé à 40 550 €, financés à hauteur de 6 000 € par le Département.

Les actions menées par la CC Lacq-Orthez en faveur de la langue béarnaise ont été plus spécifiquement portées par les équipes des crèches et de la médiathèque du MI[X] : animations, acquisition d'ouvrages et sensibilisation des agents à la langue béarnaise, mise en œuvre de l'escape game spécial Béarn, nouveauté conçue par la médiathèque en collaboration avec la CIUTAT.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

PAYS LACO-ORTHEZ BÉARN DES GAVES

Le Pays Lacq-Orthez Béarn des Gaves constitue un espace de coopération, porté par les deux communautés de communes de Lacq-Orthez et du Béarn des Gaves, centré désormais sur le Contrat Local de Santé (CLS), la politique contractuelle avec la Région et la mobilité.

L'animation du nouveau dispositif Contrat de Développement et de Transition (CDT), élaboré en 2022 avec la Région Nouvelle-Aquitaine (RNA), a été confiée au pôle métropolitain Béarn.

Dans ce cadre, en 2024, la CC Lacq-Orthez et la CC Béarn des Gaves ont souhaité bénéficier d'une ingénierie commune pour le soutien technique à la mise en œuvre du Contrat Opérationnel de Mobilité. La RNA a apporté son soutien financier pour ce poste mutualisé à hauteur de 17 077,98 €.

Pour prétendre à ce financement, une feuille de route a été établie et un bilan a été présenté lors d'un comité technique et d'un comité de pilotage.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

Pour rappel, le contrat $2^{\hat{e}me}$ génération 2023-2028 est composé de 4 axes et de 25 fiches actions :

prévention promotion santé : 10 fiches,

autonomie: 3 fiches,

environnement santé : 5 fiches,accès au soin coordination : 7 fiches.

Une vingtaine de pilotes et copilotes assurent la mise en œuvre du contrat en s'appuyant sur la mission de coordination portée par la CC Lacq-Orthez.

De nombreuses actions sont proposées et planifiées grâce à la dynamique des acteurs et leur forte implication, en voici quelques exemples :

- ♠ la valorisation et la promotion des actions « Octobre Rose » menées sur le territoire par les communes ou les associations (Orthez, Puyoô, Monein, Artix, la Ligue contre le cancer, le CRCDC, la CPAM),
- une conférence « Comment va mon ado » dans le cadre de l'appel à projet MSA et CAF « Comment grandir en milieu rural » organisée à Mourenx en avril,
- une action autour de « Mars bleu » à Mourenx en partenariat avec les trois pharmacies, le CRCDC, la Ville de Mourenx, l'ARS, l'URPS Pharmaciens et la CPAM,
- une action de sensibilisation sur la parentalité et la santé environnementale (spectacle théâtre « Les Parents Thèses ») le 8 novembre à destination des professionnels de la petite enfance et des familles,
- une action de sensibilisation à destination des personnels des communes sur l'utilisation de produits respectueux de l'environnement ECO-Labels proposée par les services Petite Enfance, Juridique / Commande Publique et Entretien avec la présence de l'ARS,
- communication, soutien technique et logistique pour l'organisation de formations à destination des professionnels de santé sur le territoire, de réunions (GIP ESEA, CPTS Adour Gaves, PSSM).

Par ailleurs, la CC Lacq-Orthez a renouvelé en septembre 2024 la convention de partenariat pour trois ans avec Présence Médicale 64 pour favoriser les installations de nouveaux médecins selon six axes dont la promotion de la non concurrence entre les territoires.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

Depuis le 1er janvier 2014, la gestion du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), compétence de la CC Lacq-Orthez suite à la fusion de la communauté de communes de Lacq-Orthez et la communauté de communes du canton d'Orthez, a été confiée à l'association Gaves et Bidouze, support du Réseau Gérontologique et de la MAIA sur le territoire de la collectivité. En 2019, l'association est devenue ICA 64, avec des missions à l'échelle départementale. Le CLIC s'adresse aux personnes âgées pour les guider dans leurs droits et dispositifs spécifiques.

Un agent de la CC Lacq-Orthez est mis à disposition pour l'animation du CLIC dans le cadre d'une convention renouvelée en 2023 pour trois ans avec un remboursement du coût du poste par l'association.

PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Depuis 2008, la CC Lacq-Orthez apporte son soutien aux projets de recherche et aux actions de valorisation et de transfert de technologie en lien avec le développement du bassin de Lacq, au travers d'une convention avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA).

Dans ce cadre, la convention de partenariat avec l'UPPA a été renouvelée et confortée pour la période de 2023 à 2026. Pour ces quatre années, a été approuvée la réservation d'une enveloppe budgétaire globale de 318 000 €.

D'autre part, la CC Lacq-Orthez a souhaité soutenir la chaire MOVE relative aux « mutations de la mobilité en faveur du développement durable », en attribuant une aide de 5 000 € par an pendant cinq ans (2020-2024) à l'axe de recherche « mobilité durable et réseaux ». La chaire est terminée.

À l'échelle du Pays de Béarn, la CC Lacq-Orthez a participé à l'élaboration d'un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI) adopté le 26 octobre 2022. Pour poursuivre ce travail, une conférence territoriale réunissant l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'ESRI a été installée en mars 2023 et se réunit chaque année, la CC Lacq-Orthez y participe.

Enfin, la CC Lacq-Orthez a décidé de soutenir le projet de Campus des métiers et qualifications, qui vise à établir une meilleure adéquation entre les besoins métiers et l'offre de formation sur la filière des métiers de l'énergie verte et décarbonée. Porté par la cité scolaire de Mourenx en partenariat avec Chemparc, Territoire d'industrie, Lacq + et l'UPPA, le dépôt de candidature était toujours en phase d'échanges / pré validation avec le rectorat fin 2024.

PÔLE RESSOURCES

FINANCES

Introduction

En 2024, la communauté de communes de Lacq-Orthez s'est engagée dans une démarche de budget durable qui permet, avec la méthode des Objectifs de Développement Durable établie par l'ONU et adaptée à notre contexte local, une analyse de durabilité complémentaire à la lecture budgétaire de nos activités.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif constate les réalisations en dépenses et en recettes et les compare aux prévisions budgétaires.

Il permet de constater les résultats qui seront affectés par délibération et fixe le montant des restes à réaliser.

Les tableaux ci-dessous présentent, par section et chapitre, les crédits ouverts au budget 2024, les réalisations et les restes à réaliser, mouvements réels et mouvements d'ordre confondus.

Les résultats

OBJET	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Fonctionnement	55 633 172,90	60 923 867,45	5 290 694,55
Réalisations de l'année 2024	55 633 172,90	58 800 847,75	3 167 674,85
Excédent de fonctionnement 2023 reporté	-	2 123 019,70	2 123 019,70

OBJET	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Investissement	23 102 350,30	18 070 223,28	- 2 314 990,95
Réalisations de l'année 2024	16 892 185,47	12 144 367,48	- 4 747 817,99
Excédent d'investissement 2023 reporté	-	-	2 717 136,07
Restes à réaliser	6 210 164,83	5 925 855,80	- 284 309,03

Après couverture du déficit d'investissement, **l'excédent net disponible** pour le budget supplémentaire 2025 est de **2 975 703,60 €**.

Section de fonctionnement

Dépenses

Le taux de réalisation global est effectué sans le virement à la section d'investissement qui est un virement prévisionnel ne donnant pas lieu à réalisation.

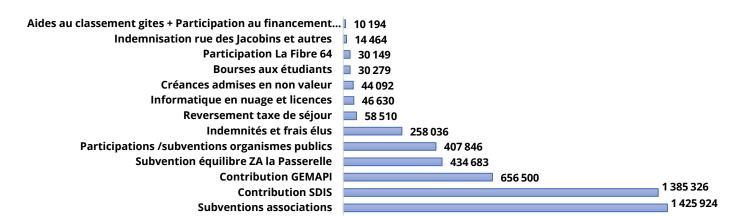
L'excédent 2024 de la section de fonctionnement avec l'excédent antérieur est de **5 290 694,55 €**. Il correspond à l'autofinancement dégagé en fonctionnement affecté au financement de la section d'investissement.

Le taux de réalisation global de la section de fonctionnement est de **97,70 %,** hors virement à la section d'investissement (97,39 % en 2023).

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	% de réalisation
TOTAL DÉF	TOTAL DÉPENSES		55 633 172,90	97,70%
011	Charges à caractère général	11 264 614,13	10 445 092,45	92,72%
012	Charges de personnel	20 204 766,00	20 156 842,45	99,76%
014	Atténuation de produits	15 133 793,00	14 943 014,14	98,74%
65	Charges de gestion courante	4 931 357,20	4 802 636,74	97,39%
66	Charges financières	878 155,00	853 722,94	97,22%
67	Charges exceptionnelles	207 270,00	202 287,78	97,60%
68	Dotations aux provisions	28 266,00	28 165,81	99,65%
Total dépenses réelles de fonctionnement		52 648 221,33	51 431 762,31	97,69%
023	Virement à la section d'investissement	3 412 701,00		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 296 013,20	4 201 410,59	97,80%

- o **Les charges à caractère général** s'élèvent à 10,45 M€ en 2024 (9,87 en 2023).
- o **Les charges de personnel** s'élèvent à 20,16 M€ en 2024 (18,95 M€ en 2023).
- Les autres charges de gestion courante (indemnités des élus, contingents et participations obligatoires, subventions organismes publics et privés).

Les principaux postes composant ce chapitre sont les suivants :



o Les reversements de fiscalité

Les attributions de compensation versées aux communes se sont élevées à **12,81 M €** en 2024, conformément au pacte financier et fiscal.

La contribution au Fonds de Péréquation des ressources InterCommunales et communales (FPIC) pris en charge par la communauté de communes de Lacq-Orthez a représenté **1,99 M €** en 2024.

Le prélèvement au titre du redressement des finances publiques (DGF négative) : 139 153 €.

Les charges financières

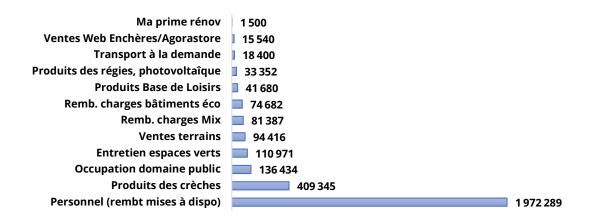
Les intérêts de la dette se sont élevés à **853 K €** (747 K€ en 2023).

Recettes

Le taux de réalisation global est effectué sans l'excédent reporté. Il est de 100,97 %.

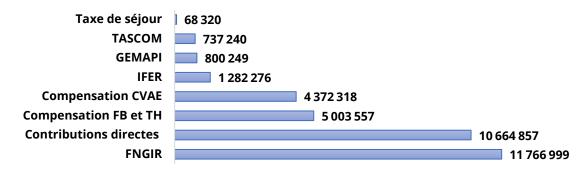
Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	% de réalisation
TOTAL RECETTES		60 356 935,53	58 800 847,75	100,97%
013	Atténuation de charges	187 338,00	273 205,39	145,84%
70	Produits des services et ventes	2 814 751,00	2 989 997,19	106,23%
73	Impôts et taxes	21 798 822,96	21 371 324,96	98,04%
731	Fiscalité locale	13 173 937,85	13 589 044,67	103,15%
74	Dotations, participations	18 617 923,52	18 750 491,38	100,71%
75	Produits de gestion courante	1 386 735,30	1 566 860,40	112,99%
76	Produits financiers	-	21 216,23	-
77	Produits exceptionnels	116 918,20	101 221,35	86,57%
78	Reprises aux amortissements et provisions	72 203,00	72 202,19	100,00%
Total recettes réelles de fonctionnement		58 168 629,83	58 735 563,76	100,97%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	65 286,00	65 283,99	100,00%
002	Excédent reporté	2 123 019,70		

- o **Les atténuations de charges** (remboursements sur rémunérations de personnel) Il s'agit des remboursements concernant le personnel : remboursements de l'État pour les emplois aidés et remboursements d'assurances notamment, qui s'élèvent à **273 205 €** en 2024.
- Les produits des services et du domaine : l'exécution du chapitre est de 106,23 %.
 Les principaux postes se décomposent comme suit :



Fiscalité locale : 99,96 %

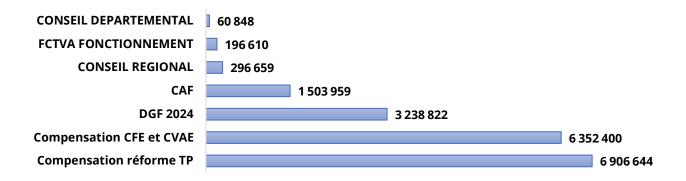
Ce chapitre enregistre les produits suivants :



Les attributions de compensation négatives s'élèvent à 228 451 €, conformément au pacte financier.

o Les dotations, subventions et participations : 100,71 %

Ce chapitre enregistre principalement :



Les produits de gestion courante : 112 %

Ce chapitre est constitué essentiellement des revenus et charges des immeubles, de la redevance du crématorium, et de divers avoirs (importants cette année) pour un montant total de 1,57 M €.

Les produits exceptionnels

Dans ce chapitre sont enregistrées les cessions pour un montant total de 101 K€.

Section d'investissement

Dépenses

• Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement et les fonds de concours s'élèvent à 13,3 M € (9,41 M€ en 2023).

Les dépenses restant à réaliser au 31 décembre 2024 s'élèvent à 6,2 M €.

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement (dépenses mandatées) est de **70,19 %** (53,34 % en 2023), 97,6 % avec les dépenses engagées.

La dette

Le remboursement du capital de la dette s'est élevé à 3 477 130 € pour le budget principal. Le ratio de désendettement est 4,39 années au 31 décembre 2024.

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		23 702 144,80	16 892 185,47	6 210 164,83
20	Immobilisations incorporelles	1 415 672,10	566 410,28	738 689,53
204	Subventions d'équipement versées	3 088 463,13	1 860 721,78	1 101 164,20
21	Immobilisations corporelles	2 721 377,21	1 886 995,67	691 578,48
23	Immobilisations en cours	11 940 056,26	8 881 501,40	2 956 355,46
Total des dépenses d'équipement		19 165 568,70	13 195 629,13	5 487 787,67
16	Emprunts et dettes assimilées	4 165 824,17	3 549 512,61	535 196,17
27	Autres immobilisations financières	247 460,93	25 554,94	187 180,99
Total des dépenses financières		4 413 285,10	3 575 067,55	722 377,16
45	Opérations pour comptes de tiers	1 800,00	-	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	65 286,00	65 283,99	-
041	Opérations patrimoniales	56 205,00	56 204,80	-

Recettes

o Les emprunts

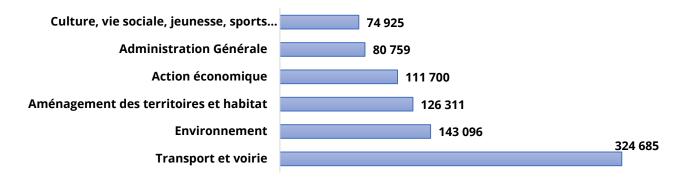
Sur les 6 M € prévus au budget primitif 2024, une réduction de l'emprunt de 800 K € a été effectuée lors du budget supplémentaire. Un emprunt de 5M € a été contracté auprès de la Banque Postale.

o Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

En 2024, **1 742 329 €** ont été perçus au titre des investissements réalisés.

o Les subventions d'équipement

Elles ont représenté **861 K €** (contre 1,8 M € en 2023).



Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		23 702 144,80	12 144 367,48	5 925 855,80
13	Subventions d'investissement	2 078 254,90	861 476,95	801 345,80
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 200 000,00	1 000 000,00	5 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	-	284 683,00	-
204	Subventions d'équipement versées	-	2 392,00	-
21	Immobilisations corporelles	26 530,00	28 478,12	71 200,00
23	Immobilisations en cours	764 671,70	770 326,98	38 310,00
Total des r	Total des recettes d'équipement		2 947 357,05	5 910 855,80
10	Dotations et fonds divers	4 234 024,13	4 928 456,91	-
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	5 301,84	-
26	Participations, créances	15 000,00	-	15 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	4 090,29	-
024	Produit des cessions d'immobilisations	-101 191,20		-
Total des r	ecettes financières	4 148 832,93	4 937 849,04	15 000,00
45	Opérations pour comptes de tiers	1 800,00	1 546,00	-
021	Virement de la section de fonctionnement	3 412 701,00		-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 296 013,20	4 201 410,59	-
041	Opérations patrimoniales	56 205,00	56 204,80	-
001	Résultat reporté d'investissement	2 717 136,07		

INFORMATIQUE

EN QUELQUES CHIFFRES

6 Projets majeurs

- * Mise en de la solution de gestion de courrier (Maarch)
- * Dématérialisation des bons de commandes et signature électronique (**Fast Parapheur**)
- * Evolution de l'ensemble du réseau Lan (changement switch -**Orange**)
- * Sécurisation des sites (changement Firewall) **SFR**
- * Evolution des connexions internet des sites (**ADISTA**)
- * Mise en œuvre d'un nouveau système de téléphonie unifié (**AXIANS**)

8 Agents



1 responsable + 1 adjoint + 2 techniciens + 1 référent cybersécurité et 1 apprenti + 2 agents d'accueil

Synthèse du parc informatique

173 PC fixes

- 112 PC portables
- 121 tablettes numériques
- 20 copieurs et 44 imprimantes de bureau
- 37 swichs
- 15 parefeu
- 40 serveurs
- 362 boites aux lettres



20

Sites à sécuriser et à maintenir en conditions opérationnelles

(siège, antenne, centre technique, centre culturel, cyberbase, pépinières, crèches déchetteries)

900



Tickets d'intervention

traités (demandes en augmentation de 18% par rapport à 2023)

NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Les élus de la collectivité ont adopté, lors de la réunion du conseil communautaire du 29 avril 2024, la stratégie numérique responsable rédigée fin 2023.

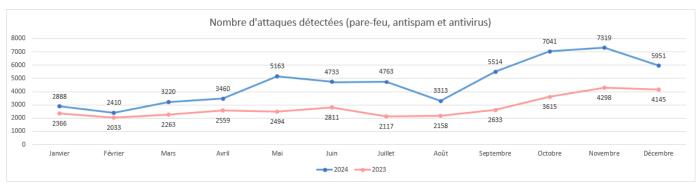
La communauté de communes de Lacq-Orthez a également souhaité affirmer son engagement en matière d'environnement, d'accessibilité, d'éthique, de résilience et de valeurs en signant la charte Numérique Responsable de l'Institut du Numérique Responsable.

Les premières actions concrètes ont également été engagées :

- adoption du SPASER (Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Économiquement Responsables),
- participation à la manifestation nationale Cyber Clean Up Day (nettoyage de printemps),
- élaboration d'une charte de gestion des données numériques de la collectivité avec l'appui du pôle archives du centre de gestion des Pyrénées-Atlantiques,
- optimisation du parc informatique, des achats d'équipements et des paramétrages,
- travail sur la fin de vie des équipements (réaffections en interne, dons de 25 PC complets aux associations du territoire, ventes aux enchères).

CYBERSÉCURITE

Le nombres d'attaques visant la collectivité est en hausse :



*Août 2024 : donnée incomplète suite à la phase 1 du projet de changement des pares-feux

Les mails représentent plus de 80 % des attaques recensées sur la collectivité. La courbe suit la même forme que celle de 2023, mais avec une augmentation globale.

Durant l'année, la collectivité a poursuivi son plan de sécurisation :

- formalisation et validation d'une Politique de Sécurité du Système d'Information (PSSI),
- lancement d'une analyse de risque (18 270 € TTC),
- Phase 1 : déploiement d'équipement de sécurité (pare-feu) sur les sites distants (crèches / centre enfouissement technique et cyber-base d'Orthez) et renouvellement des équipements du siège ; la collectivité a répondu à un appel à projet Plan France Relance 2030 et obtenu une subvention de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information à hauteur de 67 271,93 €,
- formalisation de la politique de gestion des mots de passe,
- formalisation de la charte des administrateurs du système d'information,
- mise en œuvre d'une nouvelle campagne de sensibilisation de l'ensemble des agents (+ de 7 % de participation).

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

Le déploiement du territoire en fibre optique est un dossier suivi par la communauté qui s'est chargée de relayer régulièrement des informations du syndicat La Fibre64 et son délégataire THD64 aux communes.

La collectivité a également pour rôle de répondre aux demandes et problématiques de raccordement des administrés et des entreprises du territoire.

Fin 2024, 30 603 prises ont été déclarées déployées sur le territoire de la CC Lacq-Orthez, ce qui représente un taux d'achèvement du réseau de 91 %.

15 380 administrés se sont abonnés au réseau fibre optique THD64 (dont 6 038 chez Orange, 6 175 chez SFR, 1 975 chez Free et 1 192 chez Bouygues), ce qui représente un taux de pénétration de 51 %.

Au titre de la redevance d'occupation de son domaine public, la collectivité a perçu 101 885,50 €.

STATISTIQUE ET INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

En 2024, le service SIG a poursuivi ses missions de structuration, valorisation et diffusion des données.

L'année a été marquée par plusieurs chantiers structurants en lien avec les enjeux de transition écologique, de gouvernance des données et d'amélioration des outils métiers.

PROGRAMME ACTIONS - DATA

La CC Lacq-Orthez a été sélectionnée parmi dix collectivités pour intégrer le programme national « Mobiliser la data au service du territoire ». Ce dispositif d'accompagnement sur huit mois avait pour objectif, sur la thématique de la transition écologique, de renforcer les compétences en matière de pilotage par la donnée. L'objectif étant de fournir aux pilotes de projets (PCAET, COT) des outils d'évaluation clairs, fiables et utiles, tout en rationalisant les sources de données hétérogènes.

Cette formation a été entièrement financée par les organismes suivants : Les Interconnectés, la Banque des Territoires et Intercommunalités de France.

PCRS - SÉCURISATION DES RÉSEAUX ET APPUI AUX AMÉNAGEMENTS

Le service a engagé la production du **Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)**, fond de plan de haute précision requis par la réglementation DT/DICT. Ce référentiel, indispensable à la localisation des réseaux sensibles, est réalisé en partenariat avec ENEDIS et le GIP ATGERI.

La participation financière de la CC Lacq-Orthez a été estimée à 55 000 €, votée en 2024, elle a été reportée en 2025, date à laquelle le plan sera réalisé.

RÉORGANISATION DES OUTILS MÉTIERS DES SERVICES OPÉRATIONNELS

Le module de gestion des interventions, utilisé depuis 2011 pour l'éclairage public, les bâtiments, la voirie et les espaces verts, a été entièrement repensé. Cette refonte vise à améliorer la planification, le suivi et la traçabilité des demandes, tout en intégrant de nouvelles fonctionnalités (géolocalisation des interventions, reporting, planning, etc.).

Cette évolution répond aux besoins croissants des services en matière de connaissance patrimoniale et de pilotage opérationnel.

Le budget d'un montant de 29 000 € HT alloué à ce projet correspond, pour moitié, à des prestations de développement par la société prestataire du SIG (Géomatika), et pour moitié, à de la formation aux agents du service SIG afin d'assurer un transfert de compétence pour de futur développement à d'autres services.

PLATEFORME OPENDATA ET CATALOGUE DE DONNÉES

L'arrêt de la mise à disposition de la plateforme opendata par la Fibre 64 en avril 2024 a nécessité la recherche de solutions alternatives, l'évaluation des coûts et conséquences organisationnelles afin de déployer un nouvel outil et une réorganisation des données en 2024.

Le choix s'est porté sur le développement d'une plateforme sur mesure, adossée au SIG et au futur catalogue de données, elle permettra de consulter et télécharger les données dans des formats ouverts, via des visualisations interactives (cartes, tableaux, graphiques, tableaux de bord).

Cette plateforme sera mise en ligne fin 2025, elle est néanmoins déjà opérationnelle afin d'alimenter les flux de données vers l'application mobile citoyenne.

Le service a initié la création d'un **catalogue de données**, un outil structurant pour la gouvernance numérique. Ce référentiel permet d'inventorier, qualifier et organiser les données de la collectivité, en facilitant leur accès, leur réutilisation et leur conformité réglementaire (RGPD).

La démarche s'inscrit dans une logique de numérique responsable, visant à optimiser les volumes de données stockées et à renforcer la transparence.

Ces deux projets sont menés en partenariat avec la CA de Pau Béarn Pyrénées, le coût total des deux outils s'élève à 59 400 € HT, le financement sera partagé entre les 2 collectivités.

MARCHÉS PUBLICS / JURIDIQUE

Le service juridique et marchés publics assure la gestion administrative et juridique des procédures de marchés publics, apporte un conseil juridique aux différents services et traite les contentieux en lien avec les avocats de la collectivité.

Il supervise également la gestion des contrats d'assurances et le suivi des dossiers de sinistres.

LES MARCHÉS PUBLICS

En chiffres:

- ₱ 57 consultations lancées, dont :
 - o **17** appels d'offres,
 - o 15 marchés à procédure adaptée,
 - o **25** marchés négociés.
- ₹ 78 marchés et/ou lots attribués,
- 9 réunions de la commission d'appel d'offres,
- 1 groupement de commande avec les communes,
- **3 068** heures d'insertion ont été réalisées dans le cadre des clauses sociales d'insertion prévues dans les marchés publics

Faits marquants:

L'approbation par le conseil communautaire du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER).

JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

En chiffres:

- 11 contentieux en cours, dont 4 dossiers ouverts en 2024,
- 4 procédures d'expulsion des gens du voyage,
- L'activité de recherche juridique / conseil aux services (questions juridiques) est difficilement quantifiable car elle donne lieu à beaucoup d'échanges oraux ou par courriel non répertoriés mais elle est soutenue et chronophage.

ASSURANCES

En chiffres:

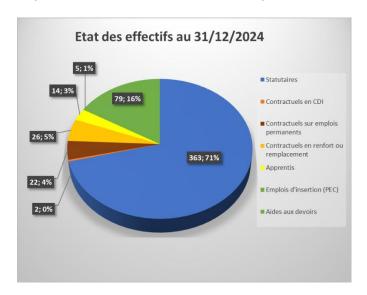
- ₱ 141 dossiers d'assurance ouverts, dont :
 - o **51** bris de glace par projection,
 - o 40 circulations ou mauvaises manœuvres,
 - o 28 autres mises en cause RC (chute piéton, nid de poule, crèche, ...),
 - o **22** dommages aux biens de la CC Lacq-Orthez.

PERSONNEL - CHIFFRES CLÉS

LES EFFECTIFS

511 personnes étaient rémunérées au 31 décembre 2024 (hors élus) au sein de la communauté de communes de Lacq-Orthez :

- 363 agents statutaires,
- 2 agents contractuels en CDI,
- 22 contractuels sur emploi permanent,
- 26 contractuels en renfort ou remplacement temporaires,
- ₱ 14 apprentis,
- 5 emplois d'insertion,
- ₱ 79 intervenants pour l'aide aux devoirs dans les écoles primaires dont 4 coordinatrices.



LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Les avancements de grade

- **37** avancements de grade, répartis par filière comme suit :
 - o 8 dans la filière administrative,
 - o 21 dans la filière technique,
 - o 3 dans la filière animation,
 - o 4 dans la filière patrimoine,
 - o 1 dans la filière médico-sociale.

Les promotions internes

- **8** promotions internes, réparties par filière comme suit :
 - o 3 dans la filière administrative,
 - o 5 dans la filière technique.

Nominations suite réussite à concours

- ♠ 2 agents ont été nommés suite à concours, réparties par filière comme suit :
 - o 1 dans la filière administrative,
 - o 1 dans la filière patrimoine.

Les avancements d'échelon

₱ 175 agents ont bénéficié d'au moins un avancement d'échelon pendant l'année 2024.

LA FORMATION

LE PLAN DE FORMATION : UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR ACCOMPAGNER LES AGENTS ET LES PROJETS DE LA COLLECTIVITÉ

En 2024, la collectivité a poursuivi son engagement dans une politique active de formation, inscrite au cœur de sa stratégie de gestion des ressources humaines. Le plan de formation constitue un outil structurant, visant à maintenir et développer les compétences des agents, en lien avec les évolutions des métiers, les besoins du service public et les projets de territoire spécifiques.

Ce dispositif permet:

- de répondre aux enjeux de professionnalisation, d'adaptation aux postes et de sécurisation des parcours professionnels,
- d'accompagner le changement et les évolutions des missions,
- de garantir le respect des obligations légales en matière de formation, de santé, sécurité et conditions de travail.

Le plan de formation 2024 a intégré un large panel d'actions : formations d'intégration, de professionnalisation, de perfectionnement, préparations aux concours et examens, bilans de compétences, VAE, CPF. Les modalités ont été diversifiées (présentiel, distanciel, format hybride), et les actions assurées par des formateurs internes ou des prestataires extérieurs.

FOCUS : MONTÉE EN COMPÉTENCES DES ENCADRANTS DE PROXIMITÉ DES ESPACES PUBLICS

Un programme spécifique de formations internes a été déployé à destination des encadrants du Service opérationnel des espaces publics, avec pour objectifs de renforcer leurs pratiques managériales et leur maîtrise des outils numériques. Les formations ont porté notamment sur :

- la gestion de l'absence et du stress,
- l'utilisation de l'environnement informatique (Windows, Internet/Extranet),
- l'usage du smartphone professionnel (gestion des congés, messagerie, navigation...),
- les outils bureautiques de base (Word, Excel, Outlook).

UN OUTIL ÉVOLUTIFET CONCERTÉ - LE BUDGET

- Le plan de formation est un document évolutif, ajusté tout au long de l'année en fonction des besoins identifiés et du budget disponible.
- Concernant le budget formation, les données financières relatives à l'année 2024 indiquent que les dépenses consacrées à la formation se sont élevées à 98 887 € au titre de la cotisation CNFPT, 174 613 € ont été versés à d'autres organismes (y compris aux CFA pour la participation aux frais pédagogiques relative à la formation des apprentis). Le coût des frais de déplacement relatifs aux formations s'est élevé à 22 068 €.

CABINET DU PRÉSIDENT

COMMUNICATION ET RELATIONS PRESSE

Le service communication et relations presse accompagne les services et élus dans la mise en œuvre des politiques et projets de territoire. Il assure au quotidien la sensibilisation et l'information des habitants, entreprises et visiteurs de Lacq-Orthez, en lien avec les missions de l'institution. Au total, tous les ans, une soixantaine d'opérations sont menées en ce sens. Elles sont élaborées et réalisées par une équipe dédiée de six agents.

En 2024, la composition de cette équipe a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle responsable de communication au premier trimestre, et au dernier, par l'intégration au sein du service de la chargée de communication du MI[X] et par l'accueil d'un nouvel apprenti en master de communication.

LA COMMUNICATION: UN PÔLE TRANSVERSAL ET STRATÉGIQUE

Les sujets traités par la communication sont le reflet de l'action des différentes compétences de la communauté de communes. L'équipe communication accompagne chaque pôle dans la valorisation de ses actions, dans la promotion des services qu'ils proposent ou assurent et dans la présentation de leur fonctionnement. Il s'agit de faciliter la vie des différents publics de la communauté de communes en assurant un accès optimal aux informations dont ils ont besoin. Par sa dimension transversale, le service communication permet aussi de mettre en lumière l'attractivité globale du territoire de Lacq-Orthez, ses valeurs et ses ambitions pour l'avenir.

Pour répondre à ces objectifs, l'activité du service est déclinée en plusieurs missions :

- définir des stratégies,
- élaborer des plans de communication et des calendriers de réalisation,
- concevoir et créer des supports de communication (affiches, flyers, stands, encarts publicitaires, vidéos...),
- animer et actualiser les outils de communication dont dispose la CC Lacq-Orthez (sites internet, magazines, réseaux sociaux, application mobile, newsletter, extranet, réseau d'affichage 4x3 et sucettes...),
- assurer le suivi budgétaire des opérations de communication,
- gérer le suivi des dossiers de sponsoring sportifs,
- assurer une veille de presse,
- gérer les relations avec les médias locaux et nationaux.

Des campagnes récurrentes ...

En 2024, l'accompagnement du service communication a permis de porter des campagnes fortes sur des sujets récurrents :

- les événements commerciaux : foire de Mourenx, foire d'Artix, Festi'marchés (une vingtaine de marchés concernés), marchés nocturnes d'Orthez (deux rendez-vous), marchés de producteurs pays (sept marchés), marchés de Noël (deux événements),
- les événements « touristiques » : randonnée entre gave et coteaux, fête du lac, lancement de la saison de la base de loisirs,
- l'environnement : les campagnes nationales « Tous aux déchets » et « Semaine de la réduction des déchets » ont été relayées sur le territoire, un appel a également été lancé pour la plantation de haies champêtres,

- le développement économique : journées portes ouvertes des pépinières, réhabilitation de la zone de la passerelle,
- l'éducation : les aides aux devoirs et aides au étudiants ont fait l'objet de campagnes dédiées,
- la culture : des supports de communication (panneau 4x3, site internet, programme) existent spécialement pour le MI[X] et le Pôle Lecture. Ils ont permis de relayer tout au long de l'année leurs actualités et leur programmation. Notamment le marché des viticulteurs qui organisait sa 2ème édition,
- l'habitat : des campagnes ont été menées sur l'OPAH-RU et le guichet Habitat-Énergie,
- l'aménagement du territoire : la communication a accompagné les nombreux chantiers menés tout au long de l'année et le programme Ecolutz qui poursuit sa progression,
- la participation citoyenne : un événement a été créé en partenariat avec l'ADM64 pour la journée de la citoyenneté,
- le numérique : plusieurs rendez-vous ont été proposés par les cyber-bases et des campagnes de sensibilisation à la sécurité numérique et à la pollution informatique ont également été réalisées.

... et des nouveautés en 2024

En parallèle de ces « marronniers » de nouveaux challenges ont été relevés en 2024 par le service communication :

- l'arrivée de la chargée de communication du MI[X] a été l'occasion de repenser la communication menée pour le centre culturel, le Pôle lecture et le réseau des cyber-bases en lien avec le travail de réflexion et de cadrage menée par l'agence d'ingénierie culturelle « Le troisième Pôle »,
- la nouvelle charte graphique de Lacq-Orthez a continué son déploiement : l'identité graphique de Lacq-Orthez, entièrement repensée et modernisée, a entraîné la révision de nombreux supports et signalétiques de communication. En 2024, le marquage de tous les véhicules a notamment été réalisé. Le travail de mise à jour continuera en 2025,
- le marché relatif à la refonte du service internet a été finalisé. De nombreux prestataires ont répondu à la consultation lancée en juin. Un candidat a été retenu et a commencé les travaux de conception du site en fin d'année,
- l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) impliquait le respect d'une réglementation stricte notamment en matière de participation citoyenne et de communication. Des réunions publiques et des forums ont été organisés par la collectivité en 2024 et une vidéo explicative a été réalisée par le service communication pour assurer une meilleure compréhension du sujet et des enjeux par les usagers,
- une campagne « Lacq réservoir de projets pas de déchets ! » a été déclinée en octobre sur l'ensemble du territoire et sur Pau pour alerter sur le projet PICTUrS (anciennement Pycasso) qui prévoyait d'enfouir du CO₂ dans le sous-sol du territoire. Ce projet a été abandonné dans les semaines suivantes,
- le magazine institutionnel a été enrichi avec l'intégration de QR code permettant de poursuivre sa lecture sur le web ou de visionner des vidéos en lien avec le sujet. Trois magazines ont été distribués,
- une version synthétique du rapport d'activité de la collectivité a été réalisée pour offrir une meilleure lisibilité des actions menées par la collectivité en 2024,
- plusieurs autres actions notables ont pu être relayées comme la mise en place de la gestion différenciée des espaces verts, la création d'un guichet unique pour la petite enfance, la mise en place d'espaces de collecte pour les bio déchets, l'accueil et la mise en valeur d'une tapisserie monumentale d'Elisabeth Baillon sur le bassin de Lacq, l'obtention du label « industrie clé en main » ou encore le recrutement de nouveaux « nez ».

Quid de la communication interne?

Parmi les publics auxquels s'adresse la communication de Lacq-Orthez, il faut également compter les 511 agents qui œuvrent en son sein et les 60 communes qui la composent. À ces acteurs de premier plan dans leur domaine de compétence, la communication réserve des outils et actions dédiées :

- un extranet : véritable plateforme d'échanges entre agents, élus et la collectivité, il continue d'être adapté et développé chaque année,
- des zones d'affichage sur lesquelles sont relayées les principales campagnes,
- trois événements à destination des agents ont été portés par le service communication en 2024 : les vœux, la journée des agents et la cérémonie de remise des médailles et départs à la retraite. Le service a également apporté son concours au service RH pour l'organisation de matinales de prévention des cancers.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

POLITIQUE CONTRACTUELLE

Les politiques contractuelles, qu'elles soient à l'échelle européenne, nationale ou régionale, visent le développement local. Elles accompagnent aussi bien les projets économiques que ceux facilitant la cohésion sur le territoire.

LE CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

Le contrat, à l'échelle intercommunale, a été signé en 2021 et se poursuit jusqu'en 2026. Le CRTE décline la stratégie du territoire en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, de cohésion sociale mais aussi et surtout de transition écologique, qui en est l'axe transversal.

42 projets ont été inscrits au plan d'actions sur la durée du contrat : 28 portés par la CC Lacq-Orthez et 14 par les communes du territoire. Huit projets intercommunaux et six projets communaux ont été soutenus par l'État pour un montant respectif de 2 436 945 € (15,60 % du montant total engagé) et de 1 421 025 € (26 % du montant total engagé). Ce soutien de l'État provient des fonds DSIL, DETR, Fonds vert et autres appels à projets.

LE CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS (CDT)

La CC Lacq-Orthez, la communauté de communes du Béarn des Gaves (CCBG) et la Région Nouvelle-Aquitaine, se sont engagées dans l'élaboration d'un contrat territorial, intitulé « Contrat de développement et de transitions » pour la période 2023-2025. Il a pour objectif d'accompagner les mutations du territoire et de contribuer à relever les défis sociaux, économiques et environnementaux, auxquels il est confronté.

L'élaboration de ce contrat a été menée en articulation avec la candidature au volet territorial de la programmation européenne, afin de garantir la cohérence des deux démarches et d'optimiser les financements.

En 2024, 25 projets ont été inscrits au plan d'actions (dont 16 sur le territoire de la CC Lacq-Orthez) et 22 d'entre eux ont été soutenus par la Région pour un montant total de 1 700 000 €.

LE VOLET TERRITORIAL DES FONDS EUROPÉENS (PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL 2023-2027 ET PROGRAMME RÉGIONAL FEDER/FSE + NOUVELLE-AQUITAINE 2021-2027)

Le Groupement d'Action Locale (GAL) Lacq-Orthez Béarn des Gaves, le pôle métropolitain du Pays de Béarn, en qualité de structure porteuse, et la Région Nouvelle-Aquitaine, en qualité d'autorité de gestion du programme régional FEDER-FSE+ et FEADER 23-27, ont signé une convention ayant pour objet de préciser la stratégie de développement local et les obligations respectives des différentes parties.

Pour la programmation en cours, soit sur la période 2021-2027, l'enveloppe attribuée au territoire est de 2 844 958 €, répartie entre le programme LEADER (1 173 653 €) et le fonds FEDER 5.2 (1 671 305 €). À ce jour, 26 projets ont reçu un avis d'opportunité favorable pour un montant prévisionnel de 740 653 € de LEADER et de 1 298 587 € de FEDER.

L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

Dans le prolongement du programme national Petites Villes de Demain (PVD), la CC Lacq-Orthez et les villes de Mourenx et d'Orthez, ont signé, en 2023, une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) sur une durée de cinq ans, aux côtés de L'État, l'ANAH et le Département des Pyrénées-Atlantiques.

À travers elle, les élus ambitionnent de reconquérir ces polarités, par une approche globale d'aménagement, en mesure d'articuler et de mobiliser les leviers de l'ensemble des politiques à long terme. La phase de déploiement du programme correspond au temps d'engagement financier et de réalisation des actions inscrites dans la convention-cadre, soit de 2022 à 2026.

Sur les 40 actions identifiées sur le territoire, 30 sont portées par la CC Lacq-Orthez et les communes de Mourenx et d'Orthez. Le montant prévisionnel des investissements sur cinq ans est de 68 526 183 €. À ce jour, 85 % des actions ont été réalisées ou engagées.

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

En 2024, la CC Lacq-Orthez a lancé un réseau intercommunal des secrétaires de maires pour répondre à un besoin de lien et d'information. Ce réseau s'est formalisé par l'apport d'outils, comme par exemple un tchat collaboratif, et l'organisation de réunions trimestrielles, en mairies. 50 secrétaires de mairie et maires participent en moyenne à chacune de ces rencontres. Les maires ont souhaité s'impliquer dans le réseau, preuve de son utilité.

Quatre réunions ont été organisées et ont permis d'aborder un grand nombre de sujets en lien avec l'actualité des communes : la contractualisation régionale, les fonds européens, les fonds de concours aux communes, la veille sur les appels à projets, le déploiement de la fibre optique, l'outil de signalement et de gestion des interventions, le RGPD et la cybersécurité, la transition énergétique, l'archivage et la communication en période pré-électorale. Ces rencontres privilégient les échanges et le partage d'expériences.

L'entraide territoriale s'est concrétisée, par ailleurs, en mettant à la disposition des communes une interlocutrice référente, chargée de les accompagner dans la concrétisation de leurs projets. Elle leur facilite aussi l'accès aux financements et aux échanges avec les partenaires et services intercommunaux.

CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL

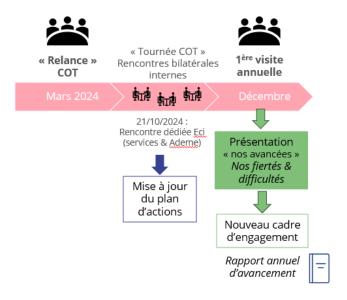
Le Contrat d'Objectif Territorial (COT) signé avec l'ADEME pour une durée de quatre ans, s'inscrit dans la démarche de transition écologique et énergétique initiée par la collectivité notamment par la signature d'un Contrat de Relance pour la Transition Écologique (CRTE).

Après s'être doté d'un état des lieux complet sur les volets « Économie circulaire » et « Climat-Air-Énergie » par le biais des référentiels du label TETE (Territoire Engagé Transition Écologique) et d'un plan d'actions (clôturant ainsi la 1ère phase du contrat), la CC Lacq-Orthez a véritablement engagé, en 2024, la mise en œuvre de ces actions. Celle-ci fut facilitée par la prise de poste, en janvier 2024, d'une coordinatrice transition écologique en charge de ce contrat. Ce poste, désormais rattaché à la direction générale des services, conforte la légitimité de la démarche et témoigne de la volonté politique de poursuivre et renforcer la transition écologique de la collectivité.

Afin de préciser et renforcer l'engagement de la collectivité, des rencontres individuelles ont été conduites avec chaque responsable de service. Elles ont permis d'affiner et de préciser les actions du COT.

Une réunion dédiée aux actions de la CC Lacq-Orthez sur l'économie circulaire a été organisée en octobre avec différents services de la collectivité agissant sur ce volet ainsi que les référents ADEME.

Un nouveau cadre d'engagement basé sur un plan d'actions détaillé et conforté a été partagé de manière globale à l'occasion d'une réunion regroupant l'ensemble des chefs de services, des directeurs, de l'ADEME et de la conseillère sur le volet Climat-Air-Énergie.



Calendrier de mise en œuvre du plan d'actions du Contrat d'Objectif Territorial

Un rapport annuel d'avancement a été produit en complément de cette visite annuelle et a permis de solliciter auprès de l'ADEME le versement forfaitaire de 26 250 € (perçus début 2025).

Le suivi de la mise en œuvre des actions du COT se fait en ligne sur la plateforme gratuite Territoires en Transitions (<u>Territoires en Transitions</u>) qui héberge également les référentiels du programme TETE (<u>Territoires Engagé Transition Écologique</u>).

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les collectivités de plus de 50 000 habitants doivent rédiger chaque année un rapport sur leur situation en matière de développement durable, à présenter à l'organe délibérant préalablement aux débats sur le projet de budget.

Le rapport de Développement Durable doit faire état :

- d'un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement des activités internes de la collectivité,
- d'un bilan des politiques publiques, orientations et programmes mis en œuvre sur son territoire,
- d'une analyse des modes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions, politiques publiques et programmes menés par la collectivité.

Conçu comme un outil d'éclairage en amont de la tenue des débats sur le projet de budget, le rapport 2023 de la CC Lacq-Orthez a pour but de mettre en lumière les politiques territoriales et les actions internes de la collectivité au regard des enjeux locaux et des cinq grandes finalités du Développement Durable.

Il propose ainsi:

- une synthèse des principaux faits marquants de l'année écoulée dans tous les domaines d'intervention en analysant leurs contributions aux finalités du développement durable,
- de montrer de façon concrète et chiffrée l'engagement de la collectivité, en cohérence avec ses grands projets transversaux (projet de territoire, Contrat d'Objectif Territorial, ...),
- et enfin et surtout, d'être utile et prospectif, en cernant les principaux points de réussite, les perspectives et indicateurs clés qui permettront de suivre les évolutions d'une année sur l'autre et d'identifier des axes de progrès.

Le rapport de développement durable de la CC Lacq-Orthez réalisé sur l'année 2023 a été partagé aux élus lors du conseil communautaire du 18 novembre 2024.

VIE ASSOCIATIVE

Pour l'exercice 2024, l'enveloppe consacrée aux subventions aux associations et organismes divers est restée équivalente à celle de 2023, avec quelques ajustements.

VENTILATION DES COTISATIONS & SUBVENTIONS OCTROYÉES EN 2024

Le montant total des crédits, soit 1 820 869 €, a été réparti comme suit :

- **709 442 €** consacrés aux cotisations ou participations financières statutaires calculées, pour la plupart, en fonction du nombre d'habitants soit **14 structures**,
- 1 111 427 € consacrés aux associations et organismes divers, répartis dans chaque domaine de compétence de la collectivité soit 72 structures :

o **20** rattachées au pôle développement économique : **644 346 €**

o **50** rattachées au pôle animation du territoire : **353 756 €**

o 1 rattachée au pôle environnement : 575 €

o 1 rattachée au pôle ressources : 67 000 €

Comme la loi l'exige, pour tout montant supérieur à 23 000 €, une convention a été établie entre la collectivité et l'association, précisant le motif de l'attribution de la subvention ainsi que ses conditions

d'utilisation. Pour les associations bénéficiaires d'une subvention d'un montant inférieur à 23 000 €, elles ont fait parvenir à la collectivité un formulaire rendant compte de l'utilisation qui en a été faite.

DISPOSITIF D'AIDE AUX ASSOCIATIONS POUR LA RÉALISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION DE CHAPITEAUX

L'enveloppe de 2024 s'élevait à 45 750 € pour l'ensemble des communes (plafond limité à 1 500 € par événement), soit la même qu'en 2023.

Ainsi, 24 communes sur 60 ont sollicité le dispositif en 2024, pour un montant global de 35 386 €:

Argagnon, Artix, Balansun, Casteide-Candau, Castillon-d'Arthez, Cuqueron, Hagetaubin, Laà-Mondrans, Labastide-Monréjeau, Lacommande, Lagor, Lahourcade, Lanneplaà, Lucq-de-Béarn, Monein, Mont, Orthez, Parbayse, Pardies, Puyoô, Saint-Boès, Sault-de-Navailles, Sauvelade et Serres-Sainte-Marie.

À titre de comparaison, en 2023, 17 communes ont sollicité la communauté de communes de Lacq-Orthez pour une enveloppe correspondant à 24 526 €.